

# LE BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

VOL. XL

LEVIS, OCTOBRE 1934

No 10

---

### LA FAMILLE CHAUSSEGROS DE LERY

#### GASPARD CHAUSSEGROS DE LERY

C'est à Toulon, le 13 octobre 1682, que naquit Gaspard Chaussegros de Lery, du mariage de Gaspard Chaussegros et de Anne de Vidal.

M. Chaussegros père était un ingénieur militaire distingué. C'est lui qui éleva les fortifications de Toulon qui, moins d'un siècle plus tard, au dire de l'abbé Daniel, devaient être rasées par l'un de ses petits-fils.

Gaspard Chaussegros de Lery entra tout jeune dans le génie militaire et il reçut ses premières leçons de son père.

En 1706, âgé de vingt-quatre ans, M. Chaussegros de Lery prit part au siège de Turin et s'y distingua. Le marquis de Vibray, lieutenant-général des armées du roi dans la Valdode, écrivait à la fin de la campagne :

“ M. Chaussegros de Lery, ingénieur à la suite de l'armée d'Italie, m'a servi d'aide de camp et s'est particulièrement distingué au siège de Turin, où il a été blessé, ce qui ne l'a pas empêché de remplir son devoir avec autant d'intelligence que de valeur ”.

M. Chaussegros de Lery suivit ensuite l'escadre du marquis de Forbin sur les côtes d'Écosse.

Cette campagne terminée, il obtint une compagnie dans le régiment d'infanterie du Sault.

Sur les entrefaites, le gouvernement du roi se décida à envoyer un ingénieur militaire dans la Nouvelle-France. Jusques là les fortifications de la colonie avaient été élevées sur les plans et la surveillance d'officiers peut-être compétents mais qui n'appartenaient pas au corps des ingénieurs proprement dit.

C'est M. Chaussegros de Lery qui fut choisi, au printemps de 1716, pour passer dans la Nouvelle-France en qualité d'ingénieur. On a écrit qu'il arriva ici comme ingénieur en chef de la Nouvelle-France. On a fait erreur. Le mémoire d'instructions signé par le maréchal d'Éstrées, qui fut remis à M. Chaussegros de Lery avant son départ, disait :

“Le roi voulant prendre une résolution décisive au sujet des fortifications de Québec, le Conseil de Marine a choisi le sieur Chaussegros pour faire les plans des ouvrages déjà faits et de ceux qui restent à faire”.

M. Chaussegros de Lery devait également s'occuper des fortifications de Montréal. Deux projets d'enceinte en pierre avaient été soumis au roi. Là encore, l'ingénieur devait rectifier les plans sur les lieux, s'il le trouvait opportun.

Son travail terminé à Québec et à Montréal, M. Chaussegros de Lery devait retourner en France et soumettre ses suggestions au Conseil de Marine.

M. Chaussegros de Lery s'embarqua sur le navire *le Français* et arriva à Québec dans les premiers jours de juin. Il se mit immédiatement à l'oeuvre et, dès le mois d'octobre suivant, il était en mesure d'envoyer un rapport préliminaire au Conseil de Marine sur les fortifications de Québec et de Montréal.

Le travail de l'ingénieur se poursuivit jusqu'à la fin de l'été de 1717 puis il partit pour la France.

Le Conseil de Marine accepta les plans et suggestions de M. Chaussegros de Lery avec certaines modifications. Comme il fallait un ingénieur pour conduire les travaux de fortifications acceptés, on décida de renvoyer M. Chaussegros de Lery dans la colonie.

Il s'embarqua sur la flûte du roi *l'Éléphant* qui mit à la voile, du port de La Rochelle, le 12 octobre 1718. Le navire avait été mal aménagé et il dût relâcher après deux mois de

navigation. *L'Eléphant* retourna à La Rochelle où il arriva le 12 octobre 1718. Ce n'est donc qu'au printemps de 1719 que l'ingénieur Chaussegros de Lery revint dans la Nouvelle-France.

M. Chaussegros de Lery, avant de partir pour la France à l'automne de 1717, avait épousé une canadienne. Attaché à la colonie par son mariage, il fit agir ses influences de famille et, grâce à la haute protection du duc de Penthièvre, il remplit jusqu'à sa mort la charge d'ingénieur en chef de la colonie sans en avoir jamais obtenu le brevet en forme.

Toutes les fortifications militaires, les forts, les édifices publics de la colonie, de 1716 à 1751, furent faits d'après ses plans et sous sa direction. Citons parmi ses constructions ou ses réparations: les fortifications de Québec, l'enceinte de Montréal, le fort de Chambly, le Château Saint-Louis de Québec, le fort de Niagara, le fort de la Pointe à la Chevelure, etc., etc.

M. de Lery, par les ordres de M. de Beauharnois, s'occupa activement des Forges de Saint-Maurice.

Dans l'automne de 1740, M. de Lery s'était rendu dans le voisinage du lac Champlain afin de s'assurer s'il n'y avait pas là des bois propres à la construction des navires. Déjà, depuis quelques années, il avait proposé au ministre d'établir des chantiers de construction royale à Québec et à l'île d'Orléans. Le gouvernement du roi, toutefois, ne consentit pas à l'établissement d'un chantier de construction navale à l'île d'Orléans.

Le 17 mai 1741, le ministre de Maurepas annonçait à M. de Lery que, pour se rendre à la demande du gouverneur de Beauharnois, le roi l'avait fait chevalier de Saint-Louis. "Le roi a bien voulu, lui disait-il, approuver la proposition que je lui ai faite de vous accorder la croix de Saint-Louis et j'envoie à M. le marquis de Beauharnois la croix et les ordres nécessaires pour votre réception. Je me suis volontiers porté à vous procurer cette marque d'honneur, persuadé qu'elle excitera votre zèle et votre attention pour les fonctions de votre emploi".

En 1742, le roi ayant pris à ses frais les réparations du Palais épiscopal de Québec, M. de Lery fut chargé de les suivre. Le ministre lui écrivait à ce propos, le 27 avril 1742:

“ Il a été rendu un arrêt qui règle la manière dont il doit être pourvu aux réparations du palais épiscopal, et comme c'est vous qui devez les suivre, je vous recommande d'y apporter vos soins, afin que l'ouvrage soit fait avec autant d'économie que de solidité”.

Les dernières années de M. Chaussegros de Lery furent assombries par des difficultés avec l'intendant Bigot. Celui-ci exigeait de l'ingénieur des rapports sur toutes ses entreprises. Sous l'administration paternelle de M. Hocquart, M. Chaussegros de Lery, qui correspondait directement avec le ministre, s'était peu à peu affranchi de la tutelle de l'intendant. Le ministre donna raison à Bigot, et l'ingénieur, après avoir conduit ses travaux de sa propre autorité pendant plus de quarante ans, dût se mettre sous la férule de M. Bigot, qui n'était pas un maître toujours facile.

Le 6 avril 1733, le gouverneur de Beauharnois et l'intendant Hocquart avaient concédé à M. Chaussegros de Lery une seigneurie de deux lieues de front sur trois lieues de profondeur, le long de la rivière Chambly. Cette concession fut ratifiée par le roi le 8 février 1735.

M. Chaussegros de Lery avait-il l'intention de coloniser ce domaine? Nous en doutons. Les devoirs de sa charge d'ingénieur en chef ne lui laissaient pas de loisirs pour s'occuper de sa seigneurie. En se faisant accorder cette concession, M. Chaussegros de Lery avait plutôt l'idée d'en exploiter, plus tard, les magnifiques forêts. Quoi qu'il en soit, il n'établit aucun colon sur sa seigneurie et c'est plusieurs années après sa mort qu'on s'occupa de coloniser la seigneurie de Lery. C'est sur le territoire de la seigneurie de Lery que se trouvent aujourd'hui les populeuses paroisses de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien.

M. Chaussegros de Lery décéda à Québec le 22 mars 1751, et fut inhumé le lendemain dans l'église cathédrale (1).

---

(1) Nous ne donnons ici que les principales dates de la carrière si bien remplie de Gaspard Chaussegros de Lery. On peut consulter sur lui l'abbé Daniel, *Le vicomte C. de Lery et sa famille*; Adam Shortt, *Documents relatifs à la monnaie, au change, etc., sous le régime français*; Bibaud, *Le panthéon canadien*, etc., etc.

Il avait épousé à Québec, le 13 octobre 1717, Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais, fille de René Le Gardeur de Beauvais, capitaine dans les troupes du détachement de la marine, et de Marie-Barbe de Saint-Ours.

Madame de Lery était décédée huit ans avant son mari, à Québec, le 3 décembre 1743, et avait été inhumée dans l'église cathédrale.

Du mariage de Gaspard Chaussegros de Lery et de Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais naquirent onze enfants:

I

*Marie-Gertrude C. de Lery*

Née à Québec le 4 août 1720.

Décédée à Sainte-Foy le 20 mars 1721.

II

*Joseph-Gaspard C. de Lery*

Le continuateur de la lignée.

III

*René-Antoine C. de Lery*

Né à Québec le 15 octobre 1722.

Décédé à Beauport le 3 décembre 1722 (1).

IV

*Marie-Madeleine-Régis C. de Lery*

Née à Québec le 22 septembre 1723.

Mariée, à Québec, le 20 avril 1750, à Louis Le Gardeur de Repentigny, officier dans les troupes du détachement de la marine, fils de feu Jean-Baptiste Le Gardeur de Repenti-

(1) L'acte de sépulture porte Charles mais il s'agit de René-Antoine.

gny et de défunte Marie-Catherine Juchereau de Saint-Denys.

M. Le Gardeur de Repentigny était né à Montréal le 5 août 1721. Le chevalier de Repentigny devait s'illustrer par maints faits d'armes. Après avoir servi dans les troupes du détachement de la marine pendant plusieurs années, il passa en France à la chute de Québec. Il continua à servir avec dévouement et valeur à la Guadeloupe. En mai 1783, il acceptait la charge de gouverneur et de commandant en chef du Sénégal, de Gorée, Rivière de Gambie, Côte d'Afrique etc., etc.

Madame Le Gardeur de Repentigny, que son état de santé avait empêchée de suivre son mari au Sénégal, décéda à la Guadeloupe le 15 juillet 1784.

Son neveu, le futur baron de l'Empire de Lery, alors ingénieur à la Guadeloupe, était le seul parent qui se trouvait près d'elle. Son mari était au Sénégal, et son fils, officier de marine, était en mer. M. Chaussegros de Lery écrivait à sa mère, de la Guadeloupe, le 27 mai 1785 :

“ Il y a longtemps que je m'attendais à vous annoncer une mauvaise nouvelle et que je m'apprêtais à pleurer avec vous sur la mort de ma respectable tante de Repentigny. Mes regrets sont une suite de ses qualités qui la rendaient chère à tous ceux qui la connaissaient. C'est une mère de douleur expirant avec tout le sang-froid possible, ne regrettant la vie que par la privation où elle était alors de son fils et de son mari. Le départ de son mari pour le Sénégal lui avait porté le dernier coup. Elle tombait journellement et personne autre que moi ne connaissait ses chagrins. Il y avait trop longtemps qu'elle était dans un état de souffrance morale pour tenir plus longtemps..... ”

M. Le Gardeur de Repentigny ne fut pas longtemps gouverneur du Sénégal. Relevé, au cours de l'année 1786, par le chevalier de Boufflers, maréchal de camp, il retourna immédiatement à Paris où il décéda le 11 octobre 1786, honoré et hautement apprécié de tous. Son fils, Louis-Gaspard Le Gardeur de Repentigny, né à Québec le 10 juillet 1753, épousa, à la Guadeloupe, en 1780, une créole qui lui apporta une dot de douze à quatorze cent mille livres. Officier de marine, M.

Le Gardeur de Repentigny fit la guerre de l'Indépendance des États-Unis.

V

*Jeanne-Genève C. de Lery*

Née à Québec le 29 janvier 1725.

Décédée au même endroit le 20 mai 1730.

VI

*Louise-Madeleine C. de Lery*

Née à Québec le 7 juin 1726 (1).

Mariée, à Québec, le 20 novembre 1747, à Michel Chartier de Lotbinière, officier dans les troupes du détachement de la marine, fils de messire Eustache Chartier de Lotbinière (doyen du chapitre de Québec) et de défunte Marie-Françoise Renaud d'Avène des Méloizes.

M. Chartier de Lotbinière, qui avait beaucoup d'entregent, réussit à se faire créer marquis, par Louis XVI, le 25 juin 1784.

Le marquis de Lotbinière succomba à la fièvre jaune, en arrivant de France à New-York, le 5 octobre 1798. Depuis 1760, il avait plutôt vécu en France.

Madame de Lotbinière, qui n'avait jamais pris le titre de marquise, décéda à Vaudreuil le 1er avril 1809, à l'âge de près de 81 ans.

Un journal de Montréal disait à l'occasion de la mort de cette personne distinguée :

“ Dans sa jeunesse, cette dame posséda une figure très agréable et conserva jusqu'à sa mort les manières les plus élégantes; elle joignit à ces dons de la nature une grande étendue de connaissances et un esprit solide dont elle sut faire usage pour le bonheur de sa famille, le bien-être de ses amis et le soulagement des pauvres. Sa mort fut précédée d'une maladie de sept mois, et, si, dans le temps de ses plus

(1) Baptisée le 11 juillet 1726.

grandes douleurs, elle montra beaucoup de patience et de courage, c'est qu'elle avait un fonds de religion et qu'elle espérait en son Dieu. Son corps fut inhumé le 4 de ce mois, à dix heures du matin, dans l'église de Vaudreuil. Malgré le mauvais temps qu'il faisait ce jour-là, un concours immense de tous les habitants et autres personnes de cette seigneurie et des paroisses voisines s'est porté à ses funérailles; tous ont joint leurs afflictions à celle des enfants de cette dame et ont témoigné de la manière la plus frappante l'estime et l'attachement qu'ils avaient pour cette femme respectable".

Du mariage de M. Chartier de Lotbinière et de Louise-Madeleine Chaussegros de Lery, naquirent sept enfants dont le plus connu est Michel-Eustache-Gaspard Chartier de Lotbinière, qui fut président de la Chambre d'Assemblée en 1794. On se rappelle le discours prononcé par M. de Lotbinière à la Chambre d'Assemblée en faveur de la langue française.

## VII

### *Charles Chaussegros de Lery*

Né à Québec le 1er janvier 1728 (1).

En 1740, à l'âge de douze ans, il entra dans les troupes du détachement de la marine comme cadet à l'aiguillette.

Quatre ans plus tard, en 1744, le gouverneur de Beauharnois obtenait pour lui une expectative d'enseigne en second.

Il reçut sa commission d'enseigne en second en 1745.

En 1746, il prit part à l'expédition de M. de Ramezay en Acadie et se fit remarquer par son courage et son esprit d'entreprise. M. de la Jonquière ayant pris le commandement de la flotte française après la mort du duc d'Anville, le jeune enseigne en second le suivit à Port-Royal.

L'année suivante, en 1747, M. de Lery fit la campagne des Mines sous les ordres de M. Coulon de Villiers et se trouva au combat où les troupes anglaises furent défaites.

En 1750, M. de Lery fut promu enseigne en pied dans les troupes de l'île Royale.

(1) Baptisé le 16 mai 1728.

Fait lieutenant en 1751, M. de Lery contribua à l'établissement du fort Beauséjour, sous les ordres de M. Desherbiers, commandant de l'île Royale.

L'année suivante, en 1752, il construisit le fort Gaspareau, à la baie Verte, qu'il commanda pendant six mois.

De retour à Québec en 1753, il fut envoyé par le gouverneur Duquesne à la Belle-Rivière, où M. de Boishébert, à la tête de trois cents hommes, avait ordre de repousser les traitants anglais.

Après cette campagne, M. de la Galissonnière associa le lieutenant de Lery à son père pour travailler aux fortifications de Québec.

M. de Lery fut ensuite mis sous les ordres de M. Marin père pour l'établissement du fort de la Presqu'île, sur les bords du lac Érié, et du fort de la Rivière au Boeuf, situé un peu plus loin.

En 1758, M. de Lery repassait en Acadie, et prit part à la défense de l'île Royale. Après la prise de Louisbourg par les Anglais, il fut conduit en Angleterre et de là en France.

Le 11 avril 1759, M. de Lery s'embarquait à Bordeaux, sur le navire la *Fidélité*, commandé par le capitaine Canon, pour revenir au pays. Il y avait dix-huit jours que ce vaisseau avait mis à la voile lorsque, le 29 avril, il sombra en pleine mer. " Sur cent cinquante que nous étions, écrit M. de Lery, je suis le dix-huitième qui ai échappé au naufrage. Tout le reste a péri. "

Rentré en France à la suite de ce désastre, M. de Lery ne pouvait songer à repasser dans sa patrie. Les Anglais étaient maîtres de la mer, et aucun vaisseau français ne pouvait remonter le Saint-Laurent. Il se rendit à Rochefort, où commandait M. d'Aubigné, et prit du service sur la *Cunégonde*, vaisseau du Roi. Cette campagne de dix mois lui valut sa promotion au grade de capitaine.

Plus heureux que la plupart de ses frères d'armes des troupes de la marine qui, après la perte du Canada, se trouvèrent sans emploi, M. de Lery obtint une commission de capitaine dans les troupes de Cayenne.

M. de Lery mourut dans cette colonie en 1767. " J'ai une triste nouvelle à vous annoncer, écrivait à son frère Jo-

seph-Gaspard, le 22 avril 1768, M. de Landriève, son beau-frère : nous venons d'apprendre la mort de votre frère, qui commandait à Kouroux. C'est M. Fiedmont qui en fait part au chevalier de Repentigny. Il lui écrit qu'il est mort des fièvres et qu'il a chargé M. de Ligneris de régler ses affaires" (1).

## VIII

### *Joseph-Antoinette C. de Lery*

Née à Québec le 4 juillet 1729.

Très bien vue dans le monde, Joseph-Antoinette Chaussegros de Lery préféra s'enfermer au cloître de l'Hôpital Général de Québec. C'est que, toute jeune, elle s'était rendue compte que les joies du monde sont courtes et parfois bien trompeuses.

Dans *Mgr de Saint-Vallier de l'Hôpital Général de Québec* on trouve une page charmante sur Mlle de Lery ou, si l'on aime mieux son nom de religion, la Mère Sainte-Marie :

“ Lorsque mademoiselle de Lery entra au noviciat le 28 juillet 1745, dans sa dix-septième année, rien en elle n'annonçait qu'elle dût pousser si loin sa vigoureuse existence, et servir comme de trait d'union entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècle. Elle était d'une constitution en apparence si délicate que, après un séjour de quelques mois au monastère, elle fut obligée de retourner dans sa famille afin de recevoir des soins et un traitement particuliers. Mais telles étaient à son égard l'estime et l'affection de la communauté que, avec l'agrément de Mgr de Pontbriand, on promit de lui tenir compte à son retour de son temps de postulat. De plus, pendant ses deux années de *vacances*, elle avait ses entrées dans la clôture quand elle venait faire visite aux religieuses, et pour cela on lui avait laissé son *passe-partout*.

“ Loin de souffrir d'une épreuve aussi prolongée, sa vocation n'en parut que plus inébranlable. Elle vécut pendant ce temps au milieu du monde comme n'y étant pas ; et, comme

(1) Les renseignements donnés ici sur Charles Chaussegros de Lery sont tirés d'un "état de services" envoyé par lui-même à son frère Joseph Gaspard Chaussegros de Lery quelques années avant sa mort.

la colombe hors de l'arche, ne sachant où poser le pied, elle soupirait après le jour où il lui serait possible de rentrer sous le toit béni du cloître dans lequel étaient concentrées ses affections. Avec quel bonheur reprit-elle enfin son modeste costume, sa pauvre cellule, ses humbles exercices de postulante, mais surtout ses heures réglées pour la prière, la contemplation, la sainte psalmodie ! La profession de l'heureuse novice eut lieu le 13 mars 1748, et fut présidée par Mgr de Pontbriand.

“Ce qui distingua éminemment la Mère de Lery de Sainte-Marie, ce fut l'aménité constante de son caractère, la douceur de ses rapports avec tout le monde. Elle était douée d'une âme riche des vertus qui font le charme de la vie commune; son humeur étant toujours égale, sa charité toujours compatissante, sa piété pleine d'édification. Quelques années avant sa mort, elle fut réduite à garder l'infirmerie, avant perdu l'usage de ses jambes. Lorsqu'arriva le soixante-dixième anniversaire de sa profession, on la porta au chœur; elle y renouvela ses vœux, y entendit la messe pendant laquelle M. Odelin entra pour lui donner la sainte communion. Il paraît que la vénérable nonagénaire avait conservé beaucoup de gaieté et un petit grain de malice; de retour à l'infirmerie, elle riait de tout coeur en imitant le ton tant soit peu faux sur lequel le *Te Deum* avait été entonné, car le bon M. Odelin, bien qu'il fût excellent chapelain, ne pouvait se vanter d'être un chantre de première force.

“Par un privilège dont on ne voit que d'assez rares exemples dans des personnes d'un âge si avancé, la Mère Sainte-Marie conserva jusqu'à la fin l'usage de ses facultés intellectuelles. Chaque semaine, selon la règle, on lui apportait à l'infirmerie la sainte communion. Elle reçut les derniers sacrements avec sa pleine connaissance, et remit son âme entre les mains de son Créateur le 25 septembre 1825, dans la soixante-dix-huitième année de sa consécration au service de Dieu et de ses pauvres. A compter du jour de sa première entrée, il y avait quatre-vingts ans et trois mois qu'elle avait commencé sa carrière religieuse” (1).

(1) *Monsieur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*, p. 502.

IX

*Anonyme*

Né à Québec le .... mai 1731.

Décédé à Charlesbourg le 23 juin 1731.

X

*Marie-Gilles (Gillette) C. de Lery*

Née à Québec le 23 juillet 1732 (1).

Mariée à Montréal, le 25 juin 1761, à Jean-Marie Landriève des Bordes, commissaire pour Sa Majesté très chrétienne en Canada, natif de la ville d'Aubusson, diocèse de Limoges, fils de feu Gabriel Alexis Landriève des Bordes, président au siège de l'élection de la Marche à Gueret, et de défunte Marie-Marguerite Mercier.

M. Landriève des Bordes, arrivé dans la Nouvelle-France en 1740 entra en qualité d'écrivain dans les magasins du Roi à Montréal. Il fut fait écrivain principal en 1751. Par l'ordre du gouverneur de Vaudreuil, il resta ici en 1760 comme chargé des affaires du roi de France conformément à la capitulation de Montréal. Le 10 décembre 1763, il fut condamné, par coutumace, par le Châtelet de Paris, au bannissement pour neuf ans, à 500 livres d'amende et à 100,000 livres de restitution. En apprenant cette condamnation, il repassa en France, se constitua prisonnier à la Bastille, où il resta cent dix jours, mais le 24 novembre 1766, il fut déchargé de toutes les accusations et peines portées contre lui. M. Landriève des Bordes décéda à Montbazou-Artannes, le 21 mai 1778.

Madame Landriève des Bordes, restée veuve avec trois fils " tous hors d'état de lui donner le moindre aide ", obtint une pension du Roi, par l'intervention du chevalier de Lévis.

Mme Landriève des Bordes décéda à Montbazou-Artannes en 1803 (2).

XI

*Joseph-Etienne C. de Lery*

Né à Québec le 13 août 1734.

Décédé à la Pointe-Lévis le 13 octobre 1734.

(1) Baptisée le 5 août 1732.

(2) Sur M. Landriève des Bordes, consulter le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXXIII, pp. 497, 558 et 626.

L'HONORABLE JOSEPH-GASPARD C. DE LERY

Joseph-Gaspard Chaussegros de Lery était le fils aîné de Gaspard Chaussegros de Lery et de Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais. Il naquit à Québec le 20 juillet 1721.

Les fils de famille, dans la Nouvelle-France, pour se créer un avenir, n'avaient que trois alternatives : entrer dans les ordres, l'administration ou les troupes de la marine.

Le jeune de Lery choisit ce dernier parti. Son père obtint pour lui une commission d'officier dans les troupes du détachement de la marine. Seulement, au lieu de faire le service de garnison dans les postes comme ses frères d'armes, il travailla sous les ordres de son père pour apprendre le métier d'ingénieur. Il avait des aptitudes remarquables pour cette profession et ne tarda pas à s'y distinguer.

En 1739, à l'âge de dix-huit ans, M. de Lery fut attaché au parti de M. Longueuil envoyé en Louisiane pour aider à M. de Bienville à écraser les Chicachas, ennemis irréconciliables des Français. C'est lui qui fut chargé de reconnaître la route qu'il fallait suivre pour se rendre au pays des Chicachas.

La même année 1739, à la demande expresse de MM. de Beauharnois et Hocquart, le ministre nommait M. de Lery sous-ingénieur à la place du sieur Du Gué.

En 1743, M. de Lery mettait le fort de Saint-Frédéric en état de défense.

L'année suivante, il était chargé de construire des forts dans le gouvernement de Montréal et de réparer les fortifications de cette ville.

En 1745 et 1746, M. de Lery réparait le fort de Chambly.

En 1747, il commandait un détachement chargé d'aller porter la guerre sur les frontières de la Nouvelle-Angleterre.

En 1748, M. de Lery mettait le fort de Saint-Jean en état de défense.

En 1749, par ordre de M. de la Galissonnière, il relevait tout le littoral de Montréal au Détroit.

Mais en cette même année 1749, en butte aux tracasseries de l'intendant Bigot, qui avait versé sur lui toute la haine qu'il vouait à son père, M. de Lery se démettait de son emploi de sous-ingénieur pour reprendre son service dans les troupes de la marine.

En 1750, M. de Lery fit la campagne d'Acadie où il rendit d'excellents services.

En 1751, M. de la Jonquière chargea M. de Lery d'une mission de confiance en France. Il revint dans la colonie l'année suivante. Embarqué à La Rochelle à la fin de juin 1752, sur *la Sultane*, commandée par M. Royalle, il arriva à Louisbourg le 14 septembre suivant, et gagna Québec par terre.

En 1755, c'est M. de Lery qui mit le fort Duquesne en état de défense. Il s'occupa aussi, la même année, de fortifier le fort de Niagara.

En 1756, le gouverneur de Vaudreuil chargea M. de Lery du commandement de l'expédition contre le fort Bull. On connaît le succès de cette expédition.

Promu capitaine en 1757, M. de Lery fut chargé des fortifications de Québec. Il s'occupa en même temps de l'artillerie de la colonie qui avait été fort négligée jusque là.

En 1758, M. de Lery eut une part honorable à la glorieuse victoire de Carillon. Il en fut récompensé, au commencement de l'année suivante, par la croix de Saint-Louis.

A la bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759, M. de Lery s'en tira avec de légères blessures.

Le marquis de Montcalm, d'ordinaire peu aimable et parfois injuste pour les officiers canadiens, avait une excellente opinion de M. de Lery. Dans sa lettre au chevalier de Lévis, datée du camp de Chouaguen, le 17 août 1756, il écrivait :

“Souvenez-vous que Mercier est un ignorant et un homme faible, Saint-Luc un fanfaron et un bavard, Montigny admirable mais un pillard, Ligneris, Villars, Lery bons, Langy excellent, Marin brave mais sot; tout le reste ne vaut pas la peine d'en parler, même mon premier lieutenant général Rigaud.

En 1762, M. de Lery passait en France avec sa famille. Après avoir tout essayé pour se placer dans l'armée, voyant qu'il n'y avait rien à espérer du gouvernement français, il se résolut à revenir au pays, laissant là-bas deux de ses fils aux soins de ses beaux-frères, MM. de Repentigny et Landriève des Bordes.

M. et Mme de Lery, à leur passage à Londres, eurent l'honneur d'être présentés au roi d'Angleterre et c'est à cette entrevue que le monarque anglais, avec une galanterie plutôt française, dit à Mme de Lery: " Si toutes les dames canadiennes sont aussi belles que vous, j'ai vraiment fait une conquête".

Le gouverneur Murray reçut très gentiment M. de Lery mais ne put rien faire pour lui, aucun poste n'étant vacant.

C'est le gouverneur Carleton qui, le 24 février 1768, nomma M. de Lery grand voyer du district de Québec, en remplacement de François-Joseph Cugnet.

Lors de l'établissement du premier Conseil législatif de la province de Québec, en 1774, sir Guy Carleton fit l'honneur à M. de Lery de l'appeler dans ce corps important.

M. de Lery fut peut-être le seul Canadien qui, tout en devenant sujet anglais, obtint une pension du roi de France. Il est vrai qu'il ne réussit à obtenir cette pension qu'après plusieurs années de sollicitations et de démarches.

L'honorable M. de Lery décéda à Québec le 11 décembre 1797, à l'âge de 76 ans et 5 mois.

M. de Lery avait épousé, à Québec, le 24 septembre 1753, Louise Martel de Brouage, fille de François Martel de Brouage et de Louise-Madeleine Mariauchau d'Esgly.

Madame de Lery était décédée trois années avant son mari, à Québec, le 27 décembre 1793, à l'âge de 56 ans.

Nous trouvons dans la *Gazette de Québec* du 2 janvier 1794 un éloge de madame de Lery qui mérite d'être reproduit ici, malgré son style baroque:

"Vendredi dernier, 27 décembre, mourut, à quatre heures du matin, dans la 56ème année de son âge, dame Louise Martel de Brouage, épouse de l'honorable J.-G. Chaussegros de Lery écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, seigneur de Gentilly et autres lieux, et membres du

Conseil législatif de cette Province. Elle fut inhumée hier dans l'église cathédrale par Mgr J.-F. Hubert, évêque de Québec, assisté d'un clergé nombreux. Le convoi fut honoré de la présence de Son Altesse Royale le prince Edouard, des officiers composant la garnison de cette ville, des membres du Conseil législatif et de la Chambre d'Assemblée, et d'un concours extraordinaire de personnes de tout état et condition, dont l'air et le maintien exprimaient de la manière la plus énergique, des regrets qui ne sont dûs qu'aux vertus et aux rares qualités dont elle était douée.

“ Madame de Lery était une de ces personnes rares, qui savent réunir dans un degré éminent, les qualités qui plaisent à Dieu et aux hommes. Solidement attachée à sa religion, elle en remplissait les exercices avec une piété tendre et sincère, une naissance distinguée, des manières nobles et affables, jointes à une riche éducation ont toujours fait rechercher sa société aux personnes de mérite, et ses vastes connoissances dans l'histoire et la politique rendaient sa conversation infiniment intéressante. Bonne épouse, mère tendre, amie constante, elle a laissée sa respectable famille, plongée dans une douleur amère et ses nombreux amis ne se consolent de sa perte qu'en s'excitant mutuellement à l'imitation de ses vertus ”.

Du mariage de Joseph-Gaspard Chaussegros de Lery et de Louise Martel de Brouage étaient nés dix-huit enfants, dix garçons et huit filles :

## I

### *François-Joseph C. de Lery*

Né à Québec le 11 septembre 1754.

En 1764, M. de Lery père laissa son fils aîné en France afin d'y faire son avenir dans l'armée.

Le 1er février 1773, le jeune de Lery était admis à l'école du génie, à Mezières.

M. de Lery, une fois dans le génie, servit à la Martinique, à la Guadeloupe, puis à Tobago.

Promu lieutenant en 1780, il reçut la croix de Saint-Louis en 1790, et repassa en France en 1792.

M. de Lery, voyant les Bourbons perdus, s'attacha à la fortune de Napoléon Bonaparte.

Chef de bataillon et sous-directeur des fortifications, le 1er Germinal, an III, il disposa les ouvrages qui facilitèrent le passage du Rhin, depuis Neuss et Dusseldorf jusqu'à Vadagen. Chef de brigade en février de l'année suivante, il marcha avec le corps d'armée qui effectua le blocus de Cassel. Le 5 Ventose, an VI, il était nommé directeur des fortifications. Général de brigade, le 17 Thermidor, an VII, il commandait le génie, l'année suivante, dans l'expédition de Hollande.

En 1805, M. de Lery était promu général de division. La part qu'il prit à la bataille d'Austerlitz lui valut la croix de grand officier de la Légion d'Honneur.

Nommé commandant du génie en Italie, il fut bientôt envoyé en Espagne, où il fit preuve d'une capacité remarquable.

En 1814, Napoléon le rappelait en France et le nommait commandant en chef du génie à la Grande Armée. C'est alors qu'il éleva les travaux défensifs de Lyon auxquels Napoléon fait allusion dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. C'est par là que le général de Lery termina sa brillante carrière. Napoléon étant alors tombé du pouvoir, il rentra dans la vie privée.

En 1811, l'empereur Napoléon l'avait créé baron de l'empire avec une dotation en Westphalie; à la Restauration, il fut fait grand-croix de la Légion d'Honneur, nommé membre du Conseil de guerre, et fait vicomte.

Le vicomte de Lery décéda chez son parent, le comte des Marchais, le 5 septembre 1824. Son corps fut inhumé à Annet, petit village où il s'était retiré et dont les habitants l'aimaient comme un père.

“ Il ne s'agit que d'ouvrir l'histoire de France, dit M. de Gaspé, dans ses *Mémoires*, pour connaître la carrière brillante du général de génie vicomte de Lery, qui a assisté à soixante-et-dix batailles, combats et sièges mémorables; les éloges que le grand Napoléon lui donna à Sainte-Hélène témoignent assez combien il appréciait les brillantes qualités de ce général d'origine canadienne. ”

“ Que ceux de nos compatriotes qui visiteront le pays de leurs aïeux, s'arrêtent devant l'Arc de Triomphe de l'Étoile,

qu'ils élèvent leurs regards sur la partie du côté ouest de ce monument, consacré aux guerriers les plus célèbres de la République et de l'Empire, et ils y liront avec orgueil le nom d'un Canadien-français, le général vicomte de Lery" (1).

Du mariage du baron de l'empire Chaussegros de Lery et de mademoiselle Kellermann, fille du fameux maréchal, était né un fils :

*Gustave d'Etienne C. de Lery*

Né à Paris le 14 mai 1802.

Comme son père, il se destina à l'armée. Il entra dans les Gardes du Corps puis passa à l'état-major.

Colonel du 49<sup>ème</sup> régiment de ligne, le vicomte de Lery fut blessé à la prise du Trocadero, à Cadix, sous Son Altesse Royale le duc d'Angoulême. On lui accorde la Légion d'Honneur pour ce fait d'armes.

Le vicomte de Lery, une fois sorti de l'armée, fut chargé d'affaires à Hambourg. Il s'occupa aussi de journalisme et rédigea le *Corsaire* et le *Feu Follet*.

En 1824, il avait publié une *Notice biographique du lieutenant-général vicomte de Lery*, qui fait honneur à sa piété familiale et à ses sentiments religieux.

Le vicomte de Lery avait épousé, en 1822, Marie-Rose-Ernestine de Somery, fille du marquis Louis-Marie Johanne de Lascar de Somery. Elle ne lui donna pas d'enfants.

II

*Marie-Angélique C. de Lery*

Née à Québec le 28 août 1756.

Mariée à Québec, le 14 juillet 1784, à Jean-Baptiste Couillard, seigneur primitif de la Rivière-du-Sud, fils de feu Jean-Baptiste Couillard et de Marie-Geneviève Alliez.

M. Couillard était né en 1759. M. Couillard décéda à Québec le 21 décembre 1808. Une main amie faisait ainsi son éloge, dans un journal du temps, le jour même de sa mort : "Aujourd'hui, à six heures et demie du matin, après une douloureuse maladie, soufferte avec une patience admi-

(1) L'abbé Daniel, *Le vicomte de Lery et sa famille*, p. 124.

nable, est décédé Jean-Baptiste Couillard, écuyer seigneur de la Rivière-du-Sud et autres lieux. Le souvenir de ses vertus est trop récent et trop profondément gravé dans les coeurs, pour qu'il soit besoin de les remplacer. Partageant sa tendresse entre une épouse adorée et une fille chérie, il était le modèle des époux et des pères. Comme ami, comme citoyen, il ne le cédait à personne en sensibilité et en dévouement; son plus grand bonheur était d'obliger et de rendre service. Aussi est-il de ceux au mérite desquels les éloges ne peuvent rien ajouter."

Madame Couillard décéda à Saint-Thomas de Montmagny le 5 juillet 1841, à l'âge de 85 ans.

L'honorable Antoine-Gaspard Couillard, médecin, conseiller législatif, plus tard registrateur de L'Islet, décédé à Saint-Thomas de Montmagny, le 15 juin 1847, était né de l'union de Jean-Baptiste Couillard et de Marie-Angélique Chaussegros de Lery.

### III

#### *Geneviève-Louise-Josephite C. de Lery*

Née à Québec le 2 janvier 1758.

Décédée à Londres, le 18 mars 1763, et inhumée dans le cimetière Saint-Margaret in Lothbury.

### IV

#### *Pierre-Charles-Joseph C. de Lery*

Né à Québec le 25 avril 1759.

Décédé à L'Ancienne-Lorette le 7 mars 1760.

### V

#### *Marie-Geneviève C. de Lery*

Née à Berthier en bas, le 26 juillet 1760.

Décédée à Saint-François de la Rivière-du-Sud le 19 août 1760.

### VI

#### *Louis-René C. de Lery*

Le continuateur de la branche aînée.

VII

*Anonyme*

Né et décédé à Londres le ... septembre 1763.

VIII

*René-Nicolas C. de Lery*

Né à Québec le 12 septembre 1765.

Décédé au même endroit le 15 mars 1779, et inhumé dans l'église cathédrale, chapelle Sainte-Anne.

IX

*Guy-Michel C. de Lery*

Né à Québec le 10 février 1768.

Décédé à Beauport le 7 novembre 1769.

X

*Ayathe-Louise C. de Lery*

Née à Québec le 14 mai 1769.

Décédée au même endroit le 30 mai 1772.

XI

*Catherine Chaussegros de Lery*

Née à Québec le 1er janvier 1771.

Mariée, à Vaudreuil, le 3 novembre 1802, à Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu, greffier de la Cour du Banc du Roi du district de Montréal, fils de feu Liénard de Beaujeu, vivant capitaine dans les troupes de la marine, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Geneviève de Longueuil.

M. de Beaujeu, né en 1770, fut greffier de la Cour du Banc du Roi du district de Montréal, protonotaire du même district, député de Montréal-est puis appelé au Conseil législatif en 1830. Il décéda à Montréal le 19 juin 1832, et fut inhumé dans l'église de Soulanges.

Sa veuve le suivit dans la tombe le 19 février 1847, et fut également inhumée dans l'église de Soulanges.

M. et Mme de Beaujeu avaient eu plusieurs enfants dont deux seulement survécurent, le comte de Beaujeu, qui fut conseiller législatif comme son père, et madame Barron, plus tard madame André Bisailon.

## XII

### *Gaspard-Roch-Georges C. de Lery*

Né à Québec le 22 décembre 1771.

En 1787, il s'embarquait pour la France afin d'entrer dans l'armée.

Après avoir suivi les cours de l'École militaire de Mezières, il obtint une commission de sous-lieutenant dans le Corps Royal du génie.

Lorsque la Révolution renversa les Bourbons de leur trône, le jeune de Lery les suivit sur la terre étrangère. Il fit sous les ordres des frères du Roi toutes les campagnes de cette époque jusqu'en 1797.

En cette année 1797, le lieutenant de Lery sortit de l'armée pour accepter la charge de gouverneur des enfants de la princesse russe Czertwintzka.

Cette princesse était en excellents rapports avec la famille impériale de Russie, et le monarque russe qui avait eu plusieurs fois l'occasion de remarquer les rares qualités de M. de Lery lui offrit la charge de précepteur de ces deux fils. Il se rendit à Saint-Petersbourg et fut plusieurs années avec les jeunes princes.

M. de Gaspé dit à ce sujet, dans ses *Mémoires* : " Je ne puis taire pour édifier ceux qui se sont plu à accuser la noblesse canadienne de manque d'éducation, que ce Canadien-français ayant émigré en Russie, lorsqu'il lui fallut déposer une épée devenue inutile à la cause royale de France, fut nommé précepteur et gouverneur de deux princes impériaux de Russie. Il fit l'éducation de ces princes, avec lesquels il parcourut presque toutes les cours d'Europe, et il reçut des marques d'estime de la plupart des souverains. J'en ai la preuve dans les lettres et correspondances que j'ai encore en ma possession, et qui sont trop nombreuses pour être citées ici. "

M. de Lery décéda à Grorno, en Russie, en 1831. Sa mort fut ainsi annoncée, quelque temps après, à M. l'abbé Quiblier, supérieur du Séminaire Saint-Sulpice, Montréal, par M. Kilder: " Je suis chargé de vous faire part de la mort du chevalier de Lery, avec prière de faire transmettre cette nouvelle à sa famille et de lui communiquer les pièces ci-jointes touchant sa succession, à laquelle a aussi droit un autre héritier, le vicomte Gustave de Lery, fils du lieutenant-général de Lery. "

M. de Lery avait renoncé à son avenir militaire pour rester fidèle aux Bourbons. Louis XVIII, à sa rentrée en France, s'était empressé de le nommer chevalier de Saint-Louis, afin de lui montrer sa reconnaissance (1).

XIII

*Louise-Gabrielle C. de Lery*

Née à Québec le 11 février 1773.

Décédée à Sainte-Foy le 21 juillet 1773.

XIV

*Charles-Etienne C. de Lery*

Le continuateur de la branche cadette.

XV

*Louise-Eulalie C. de Lery*

Née à Québec le 15 avril 1775.

Décédée à L'Ancienne-Lorette le 31 août 1775.

XVI

*Charlotte C. de Lery*

Née à Québec le 30 juillet 1777.

Décédée au même endroit le 5 août 1777.

---

(1) L'abbé Daniel, *Le vicomte de Lery et sa famille*, p. 106.

XVII

*Anonyme*

Né et décédé à Québec le 30 juillet 1777.

XVIII

*Alexandre-André-Victor C. de Lery*

Né à Québec le 12 août 1778.

Il fut admis à la pratique du droit le 10 mars 1800.

Son frère aîné, le célèbre ingénieur de la Grande Armée, était alors en très grande faveur auprès des officiers supérieurs de l'armée française. C'est lui qui sollicita le jeune avocat à passer en France où il espérait lui faire une belle carrière.

M. de Lery partit pour la France en 1806.

Afin d'être plus à même de réussir dans la carrière à laquelle il se destinait, il suivit quelque temps les cours ouverts en faveur des jeunes gens de famille qui se proposaient d'entrer dans le génie.

Au sortir de l'École Militaire, il devint aide-de-camp de son frère et il le suivit dans plusieurs de ses campagnes où il se distingua par sa valeur intrépide.

Promu colonel, M. de Lery s'embarqua pour la Guadeloupe, à la tête de son régiment. C'est là qu'il mourut en 1818 à un âge relativement peu avancé (1).

M. de Lery ne s'était pas marié.

BRANCHE AINÉE

L'HONORABLE LOUIS-RENÉE C. DE LERY

Louis-René Chaussegros de Lery était né à Paris, paroisse Saint-Eustache, le 13 octobre 1762, pendant le séjour en France de Joseph-Gaspard Chaussegros de Lery et de sa femme Louise Martel de Brouage, de 1762 à 1764.

M. de Lery resta en France chez sa tante, Mme Landriève des Bordes, jusqu'à l'âge de dix ans. En 1772, il vint rejoindre sa famille au Canada.

(1) L'abbé Daniel, *Le vicomte de Lery et sa famille*, p. 106.

Ses goûts le portaient vers la carrière militaire. Son père fit de vaines démarches pour le faire entrer en qualité d'officier dans un des régiments anglais qui servaient au Canada.

En 1783, le jeune de Lery passa en Angleterre puis en France où il obtint une commission de surnuméraire dans les Gardes du Roi. Il servit en France puis en Allemagne, sous les frères du Roi.

En 1789, voyant qu'il ne pouvait y avoir d'avancement pour lui, il revint au pays, avec l'espoir que son père réussirait enfin à le faire entrer dans l'armée anglaise.

En 1796, lord Dorchester formait le Royal Canadien ou Royal Canadian Volunteers. Ce régiment était formé de deux bataillons dont le premier, exclusivement formé de Canadiens-français était commandé par le colonel de Longueuil. Le Royal Canadien remplaçait les troupes anglaises appelées en Europe. M. de Lery obtint une commission de lieutenant dans le premier bataillon. Malheureusement, la paix d'Amiens, en 1802, amena la dissolution du régiment Royal Canadien, et M. de Lery se trouva de nouveau sans emploi.

M. de Lery se fixa ensuite à Boucherville où sa femme possédait des propriétés.

Le 7 avril 1806 il devenait grand-voier du district de Montréal, en remplacement de son beau-père, l'honorable René-Amable Boucher de Boucherville. Il rendit d'excellents services en cette qualité.

Lors de l'invasion américaine de 1812, M. de Lery s'empressa d'offrir ses services au gouvernement pour la défense du pays. Il fut fait major puis lieutenant-colonel du 1er bataillon de milice de la division de Boucherville.

Le 9 février 1818, sir John Sherbrooke appelait M. de Lery au Conseil législatif.

L'honorable Louis-René Chaussegros de Lery décéda à Boucherville le 28 octobre 1833.

Un journal du temps disait, au lendemain de sa mort :

“ La société perd en lui un de ses membres les plus distingués par ses lumières, son patriotisme, sa générosité, son exactitude à remplir ses devoirs publics, son esprit concilia-

teur, l'aménité de ses manières, en un mot par toutes les qualités qui constituent l'homme aimable et le vertueux citoyen. Il emporte avec lui les regrets bien mérités de sa famille et de tous ceux qui ont été à portée de le connaître et d'apprécier son mérite."

M. de Lery avait épousé à Boucherville, le 20 mai 1799, Charlotte Boucher de Boucherville, fille de l'honorable René-Amable Boucher de Boucherville, seigneur de Boucherville et conseiller législatif, et de Marie-Madeleine Rambault de Saint-Blin.

Madame de Lery décéda à Boucherville le 24 août 1819. Ils avaient eu sept enfants:

I

*Louis-René-Gaspard C. de Lery*

Né à Boucherville le 13 mars 1800.

Décédé au même endroit le 15 juillet 1800.

II

*Louis-René C. de Lery*

Né à Amherstburg le 18 février 1802 (1).

Il hérita de la seigneurie de Gentilly et s'occupa de la développer.

M. Chaussegros de Lery décéda à Boucherville le 4 mars 1863, et fut inhumé dans l'église de Boucherville.

Il avait épousé, à Boucherville, le 18 septembre 1832, Louise McCarthy, fille de feu le lieutenant-colonel McCarthy, du Royal Veteran Bataillon, et de défunte Catherine Lamasca.

Madame de Lery décéda à Boucherville le 11 février 1875.

Du mariage de Louis-René Chaussegros de Lery et de Louise McCarthy était née une seule enfant:

Charlotte-Elisa Chaussegros de Lery née à Boucherville le 12 juin 1833 et décédée au même endroit le 13 août 1834.

---

(1) Baptisé à Boucherville le 1er février 1803.

III

*Charles-Alexandre C. de Lery*

Né à Boucherville le 16 août 1803.  
Décédé au même endroit le 20 mai 1804.

IV

*Philippe-Auguste C. de Lery*

Né à Boucherville le 18 janvier 1806.  
Décédé en bas âge.

V

*Charlotte-Madeleine C. de Lery*

Née à Boucherville le 20 février 1810.  
Décédée à Québec le 17 octobre 1823.

*L'Histoire des Ursulines de Québec* consacre plusieurs pages à cette aimable enfant qui, malgré son jeune âge, avait rêvé de finir ses jours dans le cloître où elle avait puisé son instruction. Citons du moins la page consacrée à la mort de la jeune Charlotte de Lery :

“ Vers le 12 octobre 1823, Charlotte parut éprouver un malaise extraordinaire, cependant elle persistait à dire qu'elle n'était pas malade. Le 14 au matin, comme elle venait s'asseoir auprès de sa maîtresse de classe pour avoir part à sa lecture spirituelle, celle-ci lui dit, frappée de sa pâleur : “ Tu es malade, chère petite ! Non, Mère, je ne sens rien ; je viens de boire du lait et de manger un biscuit à l'anis que m'a donné ma tante St-Regis. Avec tout cela, tu es malade, et il faut te laisser soigner. ” Et la Mère St-Athanase se rend aussitôt chez la mère Supérieure. On fait connaître à Mme de Lery l'état alarmant de sa nièce, et le lendemain malgré ses protestations, Charlotte était transportée chez sa tante. L'état de la malade empira tellement que le soir même il y eut à son sujet assemblée et consultation de médecins. Le lendemain, le docteur Couillard, son proche parent, apporta au monastère la nouvelle que la chère malade était en danger. Que de prières, que d'ardentes supplications montèrent vers

le ciel, pendant cette triste journée du 16 octobre! Le 17 au matin, elle recevait les derniers sacrements, et peu après la bien-aimée Charlotte n'était plus!..... Il est des impressions qui ne se dépeignent pas; telles furent celles que produisit au pensionnat cette douloureuse nouvelle. "Point d'adieu, disait la chère enfant à sa sortie; je reviendrai lundi....." *Je reviendrai lundi!* Elle y revint en effet *lundi*, le 20 octobre 1823, jour où ses obsèques se firent dans notre église avec la plus touchante solennité. "Ramenez-moi au couvent," répétait-elle dans le délire de la fièvre. Ce dernier désir même était exaucé. "Après un service des plus magnifiques à la cathédrale, M. Signay, curé de Québec, conduisit le corps à notre église où le clergé chanta le Libera, après lequel M. le curé livra la précieuse et chère dépouille à notre aumônier, prononçant le touchant discours qui suit: "En conformité aux désirs des parents de feu Mlle Charlotte Chaussegros de Lery, j'ai l'honneur de vous présenter le corps de cette vertueuse jeune fille, dans l'intention que vous lui accordiez les cérémonies de la sépulture chrétienne dans l'église de ce monastère. Ce sera pour cette famille affligée un sujet de consolation que de voir ses restes recueillis dans un lieu où elle a eu l'avantage de recevoir les leçons de piété, de sagesse, et de vertu dont elle a donné des marques si sensibles et si édifiantes pendant le séjour qu'elle y a fait, et surtout pendant le temps de sa maladie. Le Seigneur lui a fait la grâce de couronner sa vie par une mort précieuse, qui nous donne lieu d'espérer qu'elle sera bientôt en possession de la gloire et de l'héritage qu'il a promis à ses véritables enfants. C'est pour lui procurer un si grand bien, qu'en vous priant de déposer ses dépouilles mortelles dans ce lieu saint, je la recommande à vos prières, et à celles des dames Religieuses et autres qui habiteront ce Monastère confié à votre direction."

"Il est presque superflu d'ajouter avec l'Annaliste, au sujet de cette enfant particulièrement chère et précieuse à sa famille ainsi qu'à cette communauté, vertueuse, pleine de talents et de mérite, faisant l'édification de notre pensionnat", qu'elle "emporta les regrets non seulement de sa famille éplorée, mais de tous ceux et celles qui avaient eu occasion de la connaître, et que ses compagnes assistèrent en deuil à ses funérailles, fondant en larmes ainsi que les religieuses."

Ce qui précède dit assez le vide que fit sa mort au pensionnat; mais parmi les anges, quels concerts accueillirent cette nouvelle soeur! " Mon Dieu, faites que je meure vierge!" Sa prière était exaucée, et pendant l'éternité tout entière, elle suivra l'Agneau et chantera son cantique."

VI

*Anonyme*

Né et décédé à Boucherville le 13 mai 1814.

VII

*Charles-Auguste C. de Lery*

Né à Boucherville le 27 juillet 1816.

Grand voyageur, M. de Lery s'embarqua pour l'Europe et finit par s'établir en Italie.

Il se maria à une italienne et mourut à Rome le 29 octobre 1887 sans laisser de postérité.

BRANCHE CADETTE

—  
L'HONORABLE CHARLES-ÉTIENNE C. DE LERY  
—

Né à Québec le 30 septembre 1774, du mariage de l'honorable Joseph-Gaspard Chaussegros de Lery et de Louise Martel de Brouage.

Contrairement à ses quatre frères qui passèrent en Europe et prirent du service dans l'armée française, il ne quitta jamais le Canada.

Son père, très influent dans les sphères gouvernementales, le fit nommer, encore tout jeune homme, assistant greffier du conseil législatif.

Lorsque survint la guerre de 1812, M. de Lery prit une part active à la défense du pays. Officier dans le 1er bataillon de milice de la cité de Québec au commencement de la guerre, son esprit d'ordre, son aptitude aux affaires de détail, son équité le firent bientôt choisir comme député-quartier-maître général (22 mai 1812) puis comme député adjutant-général (14 juillet 1813). Il rendit de grands services en ces deux qualités.

Le 4 janvier 1826, M. de Lery était nommé membre du Conseil Exécutif.

Après les événements de 1837-1838, lorsque la Constitution fut suspendue et qu'un Conseil Spécial fut formé pour expédier les affaires, M. de Lery fut choisi pour en faire partie.

M. de Lery décéda à Québec le 17 février 1842, et fut inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce, le 24 du même mois.

A sa mort, M. de Lery était colonel commandant des cinq bataillons de milice de la ville de Québec et quartier-maître général de la milice du Bas-Canada.

L'honorable Charles-Étienne Chaussegros de Lery avait épousé à Québec, le 25 novembre 1799, Josephte Fraser, fille de feu l'honorable John Fraser, juge de la Cour du Banc du Roi, et de Marie-Claire Fleury Deschambault.

Madame de Lery décéda à Québec le 6 octobre 1849, et fut inhumée dans l'église de Saint-François de la Beauce, sous le banc d'oeuvre, le 13 du même mois.

Elle avait eu six enfants dont un seul laissa des descendants :

I

*Charles-Joseph C. de Lery*

Né à Québec le 2 septembre 1800.

M. Chaussegros de Lery fut assistant-greffier du Conseil Spécial du 12 avril 1838 au 14 janvier 1839, puis greffier de ce corps jusqu'à sa disparition.

Il fut ensuite assistant-greffier du Conseil législatif de la province de Québec de 1841 à 1847.

Le 2 juin 1847, M. de Lery était promu greffier du Conseil Législatif, en remplacement de M. James Fitzgibbon. Sa promotion était d'autant plus méritée que depuis six ans M. de Lery faisait toute la besogne de M. Fitzgibbon, qui, anglais de naissance, passait à peu près tout son temps en Angleterre. Principal propriétaire de la seigneurie de Rigaud Vaudreuil depuis la mort de son père (1842), M. de Lery se décida, le 31 mars 1850, à abandonner ses fonctions de greffier du Conseil législatif pour aller vivre au milieu de ses censitaires.

Tous ses instants furent dès lors consacrés au service de ses concitoyens. Ami et aviseur du dévoué curé de Saint-François, il travailla pour la prospérité et le bien-être de ses concitoyens. Il fut le principal organisateur de la Lery Gold Mining Company, à qui, de concert avec sa mère et son frère, l'honorable Alexandre Chaussegros de Lery, il concéda, pour une période de trente ans, les droits de mines que la Couronne lui avait concédés en 1846.

M. de Lery, ou Monsieur Charles comme on l'appelait familièrement dans la Beauce, décéda à Saint-François de la Beauce le 4 février 1864, et fut inhumé dans l'église paroissiale où plus de 3000 personnes étaient accourues pour lui rendre un dernier tribut d'affection et d'estime.

*Le Journal de Québec* du 22 février 1864 disait de M. de Lery :

“Après avoir passé avec honneur et succès, la première et la plus longue partie de son existence au service de son pays dans la même carrière que celle parcourue par son père, il abandonna la vie publique, pour aller résider dans sa seigneurie afin d'en favoriser l'avancement et la colonisation. M. de Lery fut à plusieurs reprises sollicité de rentrer dans la vie publique, mais jamais il ne voulut y consentir. Il préféra consacrer ses loisirs à obliger ses censitaires qui le respectaient comme un père, et allaient toujours soumettre à son arbitrage les petites difficultés qui s'élevaient entr'eux. Sa fortune, ses connaissances étendues et variées, mais surtout son urbanité, son affabilité lui rendaient cette tâche facile et agréable, et tous ceux qui venaient le consulter et lui soumettre leurs différends, retournaient chez eux satisfaits de ses décisions. Il ne put néanmoins toujours résister à la volonté respectueuse de ses concitoyens qui, deux fois, malgré lui, l'élirent maire de Saint-François et préfet du comté de Beauce, poste qu'il occupait lors de son décès.”

M. Chaussegros de Lery avait épousé, à Québec, le 30 août 1851, Mary O'Hara, fille de feu Bernard O'Hara et de feu Catherine Harkins.

Madame Chaussegros de Lery décéda à Québec le 19 juillet 1874, et fut inhumée au cimetière Saint-Patrice.

Il n'y eut pas d'enfants de ce mariage.

II

*Jean-Gaspard C. de Lery*

Né à Québec le 15 décembre 1801 (1).

Admis au barreau le 14 avril 1823.

Décédé non marié à Québec le 4 avril 1826, et inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce.

III

*Guillaume (William) C. de Lery*

Né à Québec le 9 décembre 1802.

Admis au notariat le 5 août 1824, il exerça sa profession à Québec.

M. Chaussegros de Lery décéda à Québec le 27 octobre 1842, et fut inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce, le 3 novembre suivant.

Il ne s'était pas marié.

IV

*Louise Chaussegros de Lery*

Née à Québec le 14 mai 1804.

Décédée au même endroit le 7 septembre 1804.

V

*Louis-Henry C. de Lery*

Né à Québec le 3 mai 1812.

Décédé à Québec le 7 février 1828, et inhumé dans l'église de Saint-François de Beauce, le 13 du même mois.

VI

*Alexandre-René C. de Lery*

Le continuateur de la branche cadette.

---

L'HONORABLE ALEXANDRE-RENÉ C. DE LERY

---

Né à Québec le 26 mars 1818, du mariage de l'honorable Charles-Étienne Chaussegros de Lery et de Josephte Fraser,

---

(1) Baptisé le 26 février 1802.

il devint le chef et le continuateur de la branche cadette de sa famille, ses quatre frères aînés étant morts jeunes ou n'ayant pas laissé d'enfants.

Il fit ses études classiques au séminaire de Québec et ses études de droit sous la direction du célèbre avocat Louis de Gonzague Baillairgé.

M. de Lery fut admis au barreau le 28 juillet 1842, mais s'occupa très peu de sa profession. Les subtilités de la loi, les exigences de la clientèle ne s'accommodaient pas à ses dispositions plutôt tranquilles. Il préféra se livrer à l'exploitation de ses propriétés et de ses seigneuries de Rigaud-Vaudreuil et de Sainte-Barbe de la Famine.

La découverte de l'or dans la Beauce avait donné une grande valeur à ses seigneuries. Après avoir formé une compagnie pour sortir le précieux métal des entrailles de la terre et avoir donné un concours très effectif à la Compagnie Kennebec qui voulait doter la Beauce d'un chemin de fer, il revint habiter Québec, qui avait été le berceau de sa famille au Canada.

Là, les honneurs s'empressèrent de le chercher, sans qu'il se donnât la peine de les solliciter.

Le 2 novembre 1867, il était appelé à siéger au Conseil législatif de la province de Québec. Il y remplaçait son ami, l'honorable Elzéar-Henri Juchereau Duchesnay.

Le 13 décembre 1871, M. de Lery remplaçait également M. Juchereau Duchesnay au sénat du Canada. Il résigna, cependant, ce siège le 11 avril 1878, son état de santé ne lui permettant pas de se rendre à Ottawa pour les travaux de la session.

L'honorable M. de Lery décéda à Québec le 19 décembre 1880, et fut inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce, le 23 du même mois.

M. Faucher de Saint-Maurice écrivait dans l'*Opinion publique* du 27 janvier 1881 :

« Bienveillant, affable, grand air du siècle dernier, profil bourbonnien, oeil doux, fin causer, ami des humbles et des pauvres, ayant toujours une bonne parole ou une excuse pour autrui, l'hon. Alexandre René Chaussegros de Lery était par excellence le type du vrai gentilhomme canadien. Sa vie fut

toute consacrée aux siens. A ses ancêtres les cris de guerre, les chants de victoire, les enivremens du combat : à lui les douceurs et les vertus du foyer domestique. C'est là qu'il s'est éteint doucement au milieu des siens, leur laissant le souvenir d'une vie consacrée au bien et à son pays. L'hon. M. de Lery repose maintenant à Saint-François de la Beauce, dans le caveau seigneurial, où dorment déjà plusieurs des siens.

“ En voyant sur le parcours du funèbre cortège les magasins se fermer en signe de deuil, les paysans accourir de toutes parts pour rendre leurs derniers devoirs à leur seigneur, on pouvait se faire une idée de la popularité dont jouissait l'hon. M. de Lery. Les anciens de la Beauce avaient tenu à porter eux-mêmes le cercueil jusqu'à l'église, et, touchante coïncidence, parmi eux se trouvaient plusieurs vieillards qui avaient rendu les mêmes honneurs au père du défunt. ”

M. de Lery avait épousé à Québec, le 12 février 1844, Catherine-Charlotte-Élisa Couillard, fille de l'honorable Antoine-Gaspard Couillard et de Marie-Angélique Wilson.

Madame de Lery décéda à Québec le 28 novembre 1888, à l'âge de 70 ans, et ses funérailles eurent lieu à Saint-François de la Beauce le 6 décembre suivant.

Enregistrons ce que publiait l'*Eclaircur*, de Québec, du 10 décembre 1888 de cette respectable personne :

“ La population entière s'était rendue, comme un jour de dimanche, pour former le cortège funèbre, et accompagner à sa dernière demeure, celle, qui, par ses délicates vertus, son désintéressement et sa générosité, avait su gagner l'estime et l'affection de tous.

“ Depuis la mort de son mari, Mme de Lery, en sa qualité d'usufruitière, avait la jouissance et l'administration des biens de la famille ; elle a donc eu à continuer en son nom ces relations diverses depuis si longtemps existantes avec les citoyens de Saint-François et elle a su les continuer aussi complètes et aussi amicales que ses devanciers. Longtemps aussi Saint-François gardera le souvenir de cette grande et vénérable dame, rejeton d'une noble race qui a su si bien à la fois maintenir la dignité de sa position et de son titre de chef de famille, et conserver au nom des de Lery sa grande réputa-

tion de bonté et de générosité. On se rappellera longtemps aussi que cette femme du grand monde, sous des dehors froids et sévères, cachait un cœur de Soeur de Charité et que les pauvres l'appelaient leur mère.

“Le vaste temple de Saint-François était tout drapé de noir, semblant, pour ainsi dire, porter le deuil de sa généreuse bienfaitrice.”

Du mariage de l'honorable Alexandre-René Chaussegros de Lery et de Catherine-Charlotte Couillard étaient nés six enfants dont deux moururent en bas âge :

I

*Charles-William-Alexandre C. de Lery*

Né à Québec le 21 novembre 1844.

Décédé à Québec le 3 mars 1848, et inhumé sous le banc seigneurial, dans l'église de Saint-François de la Beauce.

II

*Jean-Gaspard C. de Lery*

Né à Québec le 22 mars 1846.

Décédé à Québec le 22 janvier 1848, il fut inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce, sous le banc seigneurial, le 27 du même mois.

III

*Catherine-Josephte-Louise C. de Lery*

Née à Québec le 13 octobre 1847.

Mariée, à Québec, le 20 novembre 1877, à Richard Alleyn, avocat, veuf de Louise Lindsay, fils de feu le commandant Richard-Israël Alleyn, de la Marine Royale, et de Margaret O'Donovan.

Appelé au barreau le 6 avril 1857, M. Alleyn fut professeur à l'université Laval, conseiller de ville à Québec, député à l'Assemblée législative, etc., etc. Le 29 avril 1881, il devenait juge de la Cour Supérieure et décéda à Rimouski deux ans plus tard, le 16 août 1883.

Madame Alleyn suivit son mari dans la tombe le 2 avril 1885, et fut inhumée au cimetière Saint-Patrice, à Québec.

IV

*Marie-Corinne-Elisa C. de Lery*

Née à Québec le 29 juin 1849 (1).

Mlle de Lery demeure à Québec.

V

*William-Henri Brouage C. de Lery*

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 27 août 1851.

Admis au barreau en juillet 1876, M. de Lery exerça sa profession à Saint-François de la Beauce pendant plusieurs années. En 1877, il fut candidat indépendant dans le comté de Beauce pour la Chambre des Communes mais fut battu par M. Joseph Bolduc, plus tard sénateur. Il fut, pendant plusieurs années, maire de Saint-François et préfet du comté de Beauce. Il accepta plus tard, la charge d'agent des terres de la Couronne pour le comté de Beauce. M. de Lery décéda à Saint-François de la Beauce le 28 octobre 1914, et fut inhumé dans l'église paroissiale le 31 du même mois.

Il avait épousé, à Québec, le 11 août 1881, Kate Rowan, fille du docteur Alexander Rowan et de Margaret Kincaid. Elle décéda à Saint-François de la Beauce le 14 septembre 1891.

En secondes noces, M. de Lery avait épousé, à Sainte-Marie de la Beauce, le 2 juin 1892, Marie-Amélie-Clara-Adélaïde Bouchette, fille de Robert-Shore-Milnes Bouchette et de Clara Lindsay.

Enfants :

I—*Jean-Gaspard-Alexandre C. de Lery*

Né à Saint-François de la Beauce le 16 mars 1893.

Décédé au même endroit le 1er août 1893, et inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce, le 3 du même mois.

---

(1) Baptisé le 2 juillet 1849.

II—*Marie-Claire-Charlotte C. de Lery*

Née à Saint-François de la Beauce le 22 juillet 1894.  
Décédée au même endroit le 5 juillet 1908 et inhumée  
dans l'église paroissiale le 8 du même mois.

III—*Geneviève-Louise-Josephte C. de Lery*

Née à Saint-François de la Beauce le 10 mars 1897.

VI

*Gustave-Georges-Fraser C. de Lery*

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 3 juillet 1853 (1).  
Notaire le 22 mai 1879, M. de Lery exerça très peu sa  
profession.

M. de Lery décéda à Québec le 28 avril 1918, et fut  
inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce le 2 mai  
suivant.

Il avait épousé, à Québec, le 7 janvier 1882, Gertrude  
Forest, fille du lieutenant-colonel William Forest et de Ma-  
rienne Tweddell.

Enfants:

I—*Gertrude-Marie-Renée C. de Lery*

Née à Québec le 10 octobre 1882.  
Décédée au même endroit le 19 juin 1883, et inhumée  
dans l'église de Saint-François de la Beauce le 23 du même  
mois.

II—*Yvonne-Marie Gilles C. de Lery*

Née à Québec le 13 août 1884.

---

(1) Baptisé sous les prénoms de Georges-Auguste-Fraser.

Mariée, au même endroit, le 23 septembre 1913, à Albert Demers, avocat, fils de Georges Demers et de Céline Vallières.

III—*Etienne-Gustave C. de Lery*

Né à Québec le 2 novembre 1884.

Notaire.

Il a épousé à Québec, le 27 janvier 1914, Hélène LeFèvre, fille de feu Francis LeFèvre et de feu Elmande Blanchet. Ils ont un fils :

Joseph-Gaspard Chaussegros de Lery né à Québec le 19 décembre 1914.

IV—*Alexandre-René C. de Lery*

Né à Québec le 8 mai 1891.

Notaire et gérant du Royal Trust, à Québec.

Il a épousé, à Québec, le 4 juin 1917, Suzanne Gourdeau, fille de Alphonse Gourdeau et de Monica Sharples. Ils ont huit enfants :

*I—Marie-Monique-Suzanne C. de Lery*

Née à Québec le 26 octobre 1918.

*II—Gustave-Fraser C. de Lery*

Né à Québec le 29 janvier 1920.

*III—Alexandre-René C. de Lery*

Né à Sainte-Catherine de Portneuf le 25 août 1921.

*IV—Blanche-Gertrude C. de Lery*

Née à Québec le 11 avril 1923.

*V—Marie-Madeleine C. de Lery*

Née à Québec le 5 novembre 1924.

*VI—Louis-Alphonse C. de Lery*

Né à Sainte-Catherine de Portneuf le 17 juillet 1926.

*VII—Charles-Joseph C. de Lery*

Né à Québec le 15 juin 1928.

*VIII—Joseph-Roger C. de Lery*

Né à Québec le 31 mars 1932.

V—*Marie-Gabrielle C. de Lery*

Née à Québec le 16 octobre 1892.

Mariée à Québec le 10 octobre 1916, à Charles Chapais, ingénieur civil, fils de Jean-Charles Chapais et de Henriette Michaud.

VI—*Marie-Irène C. de Lery*

Née à Québec le 11 mars 1894.

Mariée, à Saint-François de la Beauce, en 1922, à Willis Miller, de Vancouver, C. B.

VII—*Louisi-Jean-Baptiste C. de Lery*

Né à Saint-François de la Beauce le 24 juin 1895.

Jésuite. Ordonné prêtre à Montréal le 15 août 1926.

VIII—*Louis-Charles-Alexandre C. de Lery*

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 19 décembre 1855.  
Médecin.

Il décéda à Québec le 20 novembre 1882 et fut inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce, le 24 du même mois.

M. Chaussegros de Lery avait épousé, à Québec, le 20 avril 1881, Marie-Louise Cumming, fille de feu Robert Cumming et de Charlotte-Angélique Bouchette.

Enfants :

I—*Corinne-Catherine-Marie-Louise C. de Lery*

Née à Saint-François de la Beauce le 25 janvier 1882.

Mariée, à Québec, le 4 juin 1907, au major Finbar Alfred O'Farrell, puis, encore à Québec le 12 octobre 1912, à Edmund-James Flynn.

II—*Louis-Charles-Alexandre C. de Lery* (posthume)

Né à Québec le 25 décembre 1882.

Décédé à Saint-François de la Beauce le 10 septembre 1883.

P.-G. R.

## LA FAMILLE JUST

Dans l'été de 1776, plus de 4,000 hommes de troupes allemandes débarquaient à Québec, sous le commandement du baron de Riedesel. Ces soldats venaient prendre part à la lutte contre les colonies américaines révoltées. Les Brunswickers, comme on les appelait communément, restèrent en Amérique jusqu'à l'été de 1783. On prétend que la moitié des officiers et soldats des régiments du baron de Riedesel s'établirent au Canada et aux États-Unis.

Le chirurgien Jean ou Jehan Conrad Just fut du nombre. Aussitôt licencié, il s'établit à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Ce ne fut, toutefois, que le 12 novembre 1788 qu'il reçut la licence provinciale en chirurgie et en pharmacie. Cette licence l'obligeait à "appeler un médecin à son secours dans les cas difficiles."

C'est le chirurgien Just qui fut appelé auprès de Mgr d'Esgly, évêque de Québec, pendant sa dernière maladie. On sait que Mgr d'Esgly décéda à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 4 juin 1788. La maladie de Mgr d'Esgly était un "cas difficile" prévu par la licence du docteur Just puisqu'il demanda le secours du célèbre docteur Badelard, de Québec. M. Badelard arriva à Saint-Pierre le 29 mai, à huit heures du soir, et resta deux jours auprès du vénérable évêque de Québec. C'est cependant le docteur Just qui resta auprès de lui à ses derniers moments.

Plus tard, le docteur Just s'en vint exercer son art à Québec. En 1800, il succédait au docteur Chrétien comme médecin des Ursulines. Il se créa une excellente clientèle dans la ville.

Le docteur Just décéda à Québec le 24 février 1808. Sa femme et tous ses enfants étaient catholiques, mais le docteur Just qui était probablement luthérien ne voulut pas embrasser la religion catholique. Il fut inhumé au cimetière protestant de la rue Saint-Jean.

Le docteur Just avait épousé à Montréal, en 1781, une de ses compatriotes Marie-Josepha Friesback. Elle décéda à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 15 jan-

vier 1793, à l'âge de trente ans. Si elle était protestante, elle se convertit au catholicisme puisqu'elle fut inhumée dans l'église paroissiale. De plus, son acte de sépulture déclare qu'elle décéda "munie des sacrements".

En secondes noces, à Québec, le 14 août 1795, Just épousa Thérèse Nolin, de Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Celle-ci était catholique mais avait été amenée devant le ministre par Just probablement à l'insu de ses parents.

De ses deux unions, le docteur Just eut dix enfants :

1° Charles-Théodore Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, le ... août 1783 et décédé au même endroit le 7 septembre 1783.

2° Dorothee-Madeleine Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 5 mars 1785, et mariée, à Québec, le 4 août 1806, à George Vanfelson, avocat, fils de Antoine Vanfelson et de Josephte Monier (?).

3° Brigitte Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 17 mars 1786, et décédée au même endroit en 1793.

4° Marie Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 4 décembre 1787.

5° Marie-Josephte Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 15 mai 1789, et mariée, à Québec, le 2 septembre 1813, à Frederick Glackmeyer.

6° Marie-Catherine Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, le 14 mai 1790 et décédée à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 24 février 1811.

7° Marie-Catherine Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 3 septembre 1791 et mariée à Thomas Lee.

8° Anonyme Just né et décédé à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 15 janvier 1793.

9° Auguste-François Just né en 1799 et décédé à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 28 février 1820 (20 ans et 10 mois).

10° Adélaïde-Éléonore Just née à Québec le 8 juillet 1801, et mariée, au même endroit, le 20 novembre 1821, à Jean-Baptiste Ponsant, imprimeur.

P.-G. R.

## LES "CORONERS" DU XVII<sup>e</sup> ET DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Le titre ci-dessus amusera peut-être le lecteur qui sait que le "coroner" est un "officier de justice anglais". Nous l'adoptons cependant parce que l'on nous demande, par distraction évidente: "s'il y avait des coroners sous le régime français; s'il y avait une morgue à Ville-Marie et comment l'on procédait autrefois quand un quidam se noyait, était assassiné ou trépassait de façon extraordinaire?"

\* \*

\*

De 1642 à 1760, dans les cas de morts violentes, accidentelles, subites ou douteuses, on devait prévenir les autorités judiciaires et alors, le juge du tribunal seigneurial ou royal, accompagné d'un greffier et d'un chirurgien ou médecin, se rendait où reposait le défunt. Puis, sur place, le juge enquêtait. L'opinion du chirurgien de même que la version des témoins étaient consignées dans un rapport déposé au greffe du tribunal.

Qu'il y eut fait délictueux ou non, l'inhumation se faisait au plus tôt, car il n'y avait pas de morgue et on avait l'habitude d'enterrer les morts le jour de leur décès ou le lendemain.

Pour renseigner sur la procédure adoptée, nous citerons un exemple de rapport, extrait des archives judiciaires de Montréal.

\* \*

\*

Le 5 juillet 1667, nous, Charles d'Ailleboust, sieur des Muceaux, juge en l'Isle de Montréal, aurions fait descente en une maison non habitée appartenant à Jean Milot, Pointe St-Charles, pour voir et visiter le corps de David Treuillard dit Lapointe, domestique dudit Milot, mort subitement d'une fluxion de poitrine dont il souffrait depuis six mois. Le corps fut trouvé étendu sur de la paille en un coin, avec du sang sur son corps et ses habits, d'après rapport fait par Jean Gaillard, chirurgien, qui l'avait traité. Et avons signé. J.-C. D'Ailleboust (juge), Migeon de Branssat (procureur), J. Gaillard (chirurgien), Basset, greffier.

Nos pères étaient de braves gens; comment expliquer que Jean Milot, taillandier prospère, qui devait devenir seigneur en 1669, pouvait laisser mourir d'une maladie grave, dans "une maison inhabitée", hors de la ville, un pauvre diable de serviteur "étendu sur de la paille, en un coin"?

\* \*

\*

Lorsque l'on se trouvait loin de Montréal et dans la presque impossibilité de communiquer avec le tribunal, le curé prenait la place du juge et enquêtait lui-même. En voici un cas, provenant du registre de Lachine.

*Enfant jeté à la rivière à sa naissance*

Cejourd'huy, 20me may 1693, sur les quatre heures de relevée, a esté trouvé sur le bord du fleuve St. Laurent, dans un remouil vis à vis l'église des Sts Anges de Lachine le corps mort d'une petite fille flottant que nous avons fait retirer de l'eau et apporter au tambour de l'église, ne pouvant pas avoir recours à la Justice et les Incursions que font journellement les Iroquois sur cette paroisse empeschant d'en aller avertir les officiers de la Justice quy demeurent à Ville Marie, à trois lieues de distance de cette paroisse, et après l'avoir fait visiter par Magdeleine Bourgery et Catherine Godin, sages femmes de cette paroisse, en la présence de Jacques Chasles dit Duhamel et Jean Cardinal habitans de cette paroisse et de plusieurs hommes et femmes de ce fort, et qu'ils nous ont tous dit et assuré que cet enfant estoit venu à terme qu'il pouvoit avoir deux ou trois jours... que ledit enfant n'avait aucune blessure... qu'il a été noyé et suffoqué dans la rivière... que cet enfant ne provenait pas de femme française... (mais probablement) d'une femme sauvage esclave que l'on dit s'estre sauvée depuis peu de la mission de la montagne (de Montréal) et qui aurait jeté son enfant dans la rivière, se voyant poursuivie par les Iroquois, nous curé de cette paroisse après cette enqueste... dans l'incertitude si cet enfant a esté baptisé ou non, nous avons fait faire une fosse sur le bord du cimetièrre, en dehors, où nous avons envoyé enterrer led. enfant par des femmes, sans aucune cérémonie, en la



un petit ruban de couleur rouge, et dans son goucet un cha-  
pelet de raçade verte enchainé de fil darrechal.

La présente visite faite le même jour, mois et an que  
dessus, en présence des témoins sus-mentionnés, vers les  
neuf heures du soir, par moi Joseph Sicard, capitaine de mi-  
lice.

Joseph Sicard, cap. mil.

Le capitaine Joseph Sicard m'ayant communiqué le pro-  
cès verbal ci-dessus, je reconnus, au signalement à moi en-  
voïé par monsieur Besson, curé de Ste Geneviève, près Mont-  
réal, que le noïé trouvé, étoit Amable Payment, noyé depuis  
dix-huit jours, en traversant de Ste-Geneviève à l'isle Jésus.  
Pour plus sûre information, je me transportai à la maison  
de Joseph Joannet où l'on avoit déposé le corps, où je trou-  
vai un grand concours de monde. La visite de nouveau faite,  
en présence de Pierre Payment, père du défunt, Joseph Ra-  
pidieu dit Lamer, son oncle, Jean-Baptiste Jubinville, Jean-  
Baptiste Chartrand, Barthelemi Pigeon et plusieurs autres,  
nous trouvâmes toutes choses comme est dit au procès-verbal  
ci-dessus. Pierre Payment, père du défunt, l'ayant attesté en  
présence des témoins susmentionnés et du capitaine Sicard,  
survenu pendant la visite, qu'il reconnoissoit très bien son  
fils. Je l'inhumai le même jour, dans l'église de cette paroisse,  
dans la grande nef, proche le banc des chantres, en pré-  
sence de Joseph Sicard, capitaine de milice, Pierre Payment,  
père du défunt, Joseph Rapidieu dit Lamer, son oncle, Jean-  
Baptiste Jubinville, Joseph-Marie, bedeau, Joseph Cantin,  
Charles Lepage et plusieurs autres, avec les cérémonies or-  
dinaires.

Fortin, ptre, au Sault au Récollet, le 26 mai 1779.

\* \*

\*

Ne voulant pas abuser de la patience du lecteur, nous  
arrêtons ici notre relevé, car les chercheurs, les annalistes,  
les hommes de loi peuvent facilement exhumer les matériaux  
devant servir à façonner une étude plus ou moins définitive  
sur ce sujet.

E.-Z. MASSICOTTE

INVENTAIRE DES REGISTRES DE L'ETAT  
CIVIL POUR LE DISTRICT JUDICIAIRE  
D'ABITIBI, A AMOS

*Catholiques*

- Authier (St-Jude) — De 1922 à 1933 inclusivement.  
St-Paul-de-Senneterre — De 1922 à 1933 incl. (1926  
manque).  
Ste-Rose-de-Pouliaries — De 1925 à 1933 incl.  
Ste-Thérèse-d'Amos — De 1922 à 1933 incl.  
St-Barnabé-de-Landrienne — De 1922 à 1933 incl.  
St-André-de-LaSarre — De 1922 à 1933 incl.  
Macamic (St-Jean) — De 1922 à 1933 incl.  
Notre-Dame-de-la-Merci-de-Palmarolle — De 1926  
à 1932 incl. (1933 manque).  
LaReine (St-Philippe) — De 1922 à 1933 incl.  
St-Jacques-le-Mineur-Dupuis — De 1922 à 1932  
incl. (1933 manque).  
St-Mathieu-d'Harricana — De 1923 à 1933 incl.  
St-Luc-de-LaMotte — De 1922 à 1933 incl.  
Ste-Cécile-de-Courville — De 1922 à 1933 incl.  
Ste-Jeanne-d'Arc-de-Roquemaure — De 1922 à 1933  
incl. (1923 manque).  
St-Simon-de-Villemontel — De 1922 à 1931 incl.  
(1932 et 1933 manquent).  
St-Pierre-de-Taschereau (Privat) — De 1923 à 1933  
inclusivement.  
St-Marc-de-Figuery — De 1923 à 1933 incl.  
Barraute (St-Jacques-le-Majeur) — De 1923 à 1933  
inclusivement.  
St-Mathias-de-Roussillon — De 1922 à 1927 incl.  
(1923 manque).

*Protestants*

Eglise Unie du Canada, Amos — 1927, 1928 et 1929.

## TAILLES DE COMPTE

—

Ainsi que le titre l'indique, nous ne voulons parler ni de la taille seigneuriale, ni de la taille royale, "deux impôts basés sur le revenu des serfs ou des roturiers et qui furent abolis en France par la Révolution", en même temps que la corvée qui était un certain nombre de journées de travail gratuit, dues par le roturier au seigneur.

\* \* \*

La taille de compte fut autre chose. Quand le peuple était illettré, quand le papier était rare et coûtait cher, les comptes entre fournisseurs et consommateurs se tenaient le plus souvent sur deux tringles ou petites barres de bois identiques, peu épaisses, larges d'un pouce et longues d'un pied.

Une de ces tringles, appelée la "souche", restait en la possession du vendeur, l'autre, dénommée "l'échantillon", était conservée par l'acheteur.

A chaque transaction, les deux tringles étaient mises côte à côte et l'on faisait dans les deux une coche ou taille corrélative. Ces batonnets cochés "faisaient foi entre les personnes qui étaient dans l'usage de constater ainsi les fournitures acceptées."

A Montréal, on trouve un exemple de l'usage de la taille dans un contrat ci-après résumé :

Devant maître Danré de Blanzv, le 2 novembre 1756. François Rouilly dit Sans Rémission, boucher au faubourg Saint-Joseph, s'engage à fournir à Louis De Launay, marchand tanneur, au lieu vulgairement appelé les Tanneries (aujourd'hui quartier S.-Henri), toutes les peaux de boeufs et de vaches qu'il tuera aux prix suivants :

De novembre à Noël,

Boeufs, 16 francs ; vaches, 13 francs.

De Noël à Pâques,

Boeufs, 20 francs ; vaches, 15 francs.

A chaque livraison, il sera fait une taille dont De Launay aura la souche et Rouilly, l'échantillon. Sur un côté de la taille sera écrit " Boeuf ", sur l'autre " Vache " et chaque coche vaudra une peau.

\* \* \*

La taille de bois servit longtemps en Angleterre, à tenir les comptes publics et lorsque les vieux édifices du parlement anglais furent rasés par un incendie, il disparut " a vast quantity of wooden tallies, which the Chancellor of the Exchequer of those days used for keeping the nation's accounts ".

Quelques-unes de ces " taillies " furent toutefois épargnées et on les conserve précieusement : " Half-a-dozen of them, preserved in a glass case, may still be seen in one of the passages of the present Palace of Westminster ".

\* \* \*

La taille de compte se modifia avec le temps, et vers 1870, des boulangers, des laitiers et autres fournisseurs se contentaient, à chaque livraison, de faire des marques à la craie, sur des planchettes ou sur le chambranle d'une porte ou d'une fenêtre.

E.-Z. Massicotte

---

## RÉPONSE

---

**André Alliez** — Il a été question de André Alliez à différentes reprises dans le *Bulletin*, vol. XXI, pp. 317, 352; vol. XXIV, p. 372.

Alliez était passé dans la Nouvelle-France en 1728.

Le 25 mai 1728, le roi de France enjoignait de remettre dans un port d'embarquement, pour les expédier dans la Nouvelle-France, un certain nombre de particuliers détenus à Bicêtre tant en vertu d'ordres que par sentences de police. André Alliez est dans la liste des proscrits.

ENQUETE SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LA SEIGNEURIE DE BEAUPRE

Veü l'arrest rendu en ce Conseil le vingt-trois février dernier sur le réquisitoire de M<sup>e</sup> Joseph Perthuis, Con<sup>er</sup>, faisant fonctions de procureur général du Roy, par lequel le Conseil ayant égard au dit réquisitoire, et y faisant droit, a nommé M<sup>e</sup> François Etienne Cugnet, p<sup>er</sup> Con<sup>er</sup>, à l'effet de se transporter, avec le greffier en chef dudit Conseil, en la jurisdiction du Château-Richer pour examiner la manière en laquelle jurisdiction elle y est exercée, si la justice se rend en des jours d'audiances fixés, et dans quel lieu elle si rend, auquel lieu le dit Comm<sup>re</sup> tiendra l'audiance publique au jour et heure qui sera par luy indiqué, s'il y a une maison destinée pour l'audiance, et si dans la d. maison il y a un lieu convenable pour le greffier dans lequel les actes de la jurisdiction et minuttés de no<sup>res</sup> decedés soient en sureté, sçavoir ce que sont devenus et où ont été déposés les minutes des No<sup>res</sup> decedés en la d. jurisdiction, recevoir les plaintes des justiciables d'icelle si aucunes y a, contre les officiers de la d. jurisdiction dont et du tout sera dressé procès verbal par le d. S. comm<sup>re</sup> pour iceluy rapporté au conseil être statué ce qu'il appartiendra, le procès verbal dressé par le d. S. comm<sup>re</sup> assisté du greffier en chef au d. lieu du Château-Richer les onze et douze de ce mois, auquel lieu le d. S. comm<sup>re</sup> a tenu l'audiance en la maison du nommé Navers, habitant du d. lieu du Château-Richer, en présence de M<sup>e</sup> Gilbert de Godefus, juge prevost de la d. jurisdiction, de M<sup>e</sup> Sanguinet, no<sup>re</sup> royal en la prevosté de Québec, commis pour faire fonctions de procureur fiscal ny en ayant point en titre, et de Barthélemy Hervieux, h<sup>er</sup> en la d. jurisd<sup>on</sup> aussy commis par le d. S. comm<sup>re</sup> pour faire fonctions de greffier en icelle ny en ayant point en titre, par lequel dit procès verbal le d. S. Boucault a déclaré que lors qu'il se transporte au d. lieu du Château-Richer il est obligé de requérir différentes personnes pour faire fonctions de procureur fiscal et greffier, ayant plusieurs fois avertis les seigneurs d'y pourvoir; qu'il tient des audiances chez le nommé Navers que n'y ayant point d'Endroit pour servir de greffe en la d. jurisd<sup>on</sup> surtout depuis le deceds de Pierre

Huot qui étoit greffier, il s'est crû obligé de transporter en sa maison les actes de la d. jurisd<sup>on</sup> lesquels sont sur un registre, qu'il a aussy les minutes des actes passés par Jacob père et fils, les ayant fait transporter en son étude en conseq<sup>ce</sup> de l'ordre de monsieur l'intendant du cinq avril mil sept cent quarante neuf, duquel transport il dressa procès verbal le même jour, lesquels registre et minutes il offre de représenter, qu'à l'égard des minutes de feu Verreau, no<sup>re</sup>, elles sont jointes à celles de l'étude de feu Pierre Huot, aussy no<sup>re</sup>, et sont toutes en la maison de René Huot, frère du d. feu Pierre Huot où elles ont été transportés et mises dans une cassette et sous les scellez par luy apposez suivant les procès verbaux des vingt six juillet mil sept cent quarante neuf et dix neuf février dernier, contenant aussy ledit procès-verbal, déclaration de divers justiciables de la ditte seigneurie de Château-Richer a,utre procès verbal dressé en cette ville par le d. S. comm<sup>re</sup> en la maison du d. S. Boucault le treize de ce mois signé du d. S. comm<sup>re</sup>, du d. S. Boucault et du greffier en chef de ce Conseil, fait et dressé au désir de la déclaration du dit S. Boucault porté au procès verbal dressé au Château-Richer le onze de ce mois, ensuite desquels procès verbaux est écrit soit communiqué au procureur général du Roy, vû aussy les procès verbaux de scellez des vingt neuf mars, cinq avril et vingt six juillet mil sept cent quarante neuf, et dix neuf février dernier, ensemble l'ordon<sup>ce</sup> de monsieur l'intendant du cinq avril de la d. année mil sept cent quarante neuf, le tout annexés aux procès verbaux du d. S. comm<sup>re</sup>, conclusions de M<sup>e</sup> Joseph Perthuis con<sup>er</sup> faisant fonctions de procureur général du Roy.

Le Conseil a ordonné et ordonne :

Article premier—Qu'il sera fixé des jours certains où les audiences de la juridiction du Château-Richer se tiendront tous les quinze jours, qu'elle se conformera pour les vacances à celles de la prevosté de cette ville.

2o—Qu'il aura un lieu déterminé où se tiendront les dites audiences au Château-Richer, et non ailleurs.

3o—Qu'aucuns jugemens ne pourront être rendus, ny autres actes judiciaires qu'audit lieu assigné pour la tenue des audiences, qui ne pourront être commencés que le matin, sauf à les continuer de relevé, suivant l'exigence des cas.

40—Que les S<sup>rs</sup> prêtres du séminaire de cette ville, seigneurs hauts justiciers du Château-Richer seront tenus de remplir et nommer aux offices de procureur fiscal et de greffier des personnes capables d'exercer les dits offices, lequel greffier résidera sur le lieu. Que le juge et procureur fiscal, s'ils sont no<sup>res</sup>, ne pourront instrumenter dans le ressort de la ditte juridiction, et de pourvoir par les dits seigneurs à un endroit dans la ditte maison pour le greffe dans lequel les actes de la ditte juridiction et minuttés des no<sup>res</sup> décédés soient en sureté, et ce dans le delay de six mois, que le conseil leur a accordé, pour quoy le présent arrest leur sera signifié à la requeste du procureur général du Roy.

50—Qu'il sera incessamment procédé tant à la levé des scellez apposez sur les études de Pierre Huot et Verreau, no<sup>res</sup> audit lieu, qu'à l'inventaire d'iceux, et des deux autres études des nommés Jacob père et fils, par le greffier de la Prevosté de cette ville, en présence du procureur du Roy en icelle et des d. S<sup>rs</sup> prêtres ou personne fondée de leur pouvoir, aux frais des d. S<sup>rs</sup> prêtres seigneurs, lequel inventaire fait, il en sera déposé une copie au greffe de ce Conseil.

60—Que les minutes des dits no<sup>res</sup> seront pour plus grande sûreté et le besoin des parties intéressés, remises et déposés au greffe de la Prevosté de cette ville, jusques à ce que les S<sup>rs</sup> du dit Séminaire ayant étably leur greffe conformément à l'art. 4 du présent règlement auquel cas les d. minutes y seront transportées et déposées.

70—Enjoint au juge de la ditte juridiction de vacquer avec exactitude à l'expédition des affaires, et de se conformer pour les salaires et droits tant de luy que des officiers de sa juridiction au règlement du 21 avril 1749, enregistré de ce Conseil le 28 aoust suivant, copie duquel sera envoyé en la ditte jurisdic<sup>on</sup> pour y estre enregistré.

80—Ordonne que le présent arrest sera lû l'audiance tenante et enregistré au greffe de la ditte jusdisdic<sup>on</sup> du Château-Richer, et le procureur fiscal tenu d'en certifier le conseil dans le delay de six mois.

90—Tous lesquels articles portés au présent règlement seront observés à peine d'amende arbitraire. Bigot (1)

(1) Jugements et délibérations du Conseil Supérieur, Archives de la province de Québec.

## CUTHBERT

Les Cuthbert, seigneurs de Berthier, tracent leur filiation depuis George Cuthbert qui vivait en l'an 1411 et commandait les troupes levées par la ville de Inverness, en Écosse. Il figura au combat de Harlaw contre le rebel Donald, seigneur des Iles, et s'empara de l'étendard ennemi.

Il est certain que deux officiers du nom de Cuthbert sont venus au Canada en 1758. L'un, dont nous ignorons le nom, lieutenant dans le régiment du colonel Fraser, perdit la vie à l'attaque contre Louisbourg, et l'autre, James, du 15<sup>e</sup> régiment, fut aide de camp du général Murray.

Ce James (II) était l'arrière petit-fils de James Cuthbert, baron de Castlehill, et de Béatrix Cuthbert, de Inverness, Écosse. Il servit d'abord comme lieutenant sur le vaisseau de l'amiral Furness et se trouvait en 1740 au siège de Carthagène, Afrique. En 1758, il est à Louisbourg avec le 15<sup>e</sup> régiment ou régiment d'Amherst. L'année suivante il sert dans ce même corps, à Québec. Le capitaine Cuthbert passa l'hiver de 1759-60 à Québec avec Murray et ne fut pas le porteur à Londres de la nouvelle de la prise de Québec comme il a été dit parfois. Nous avons donné déjà dans le Bulletin des Recherches le nom du messenger de Murray.

Le 7 mars, 1765, il acheta du sieur Courthiau la seigneurie de Berthier. Il fut pris par les américains en 1775 et envoyé prisonnier à Albany. En même temps, les envahisseurs brûlaient son manoir. Il avait également acquit les 5/8<sup>es</sup> des seigneuries de Dautray et de Lachesnaie de 1771 à 1778, et celle de Du Sablé en 1781. Il paraît qu'avant son union en 1766 avec Catherine Cairns, il avait été marié et divorcé.

De son mariage à Catherine Cairns (morte le 7 mars, 1785), il eut trois fils et sept filles :

Alexandre (II), né le 14 août, 1767 ; mort le 9 janvier 1810.

James (II), né le 4 juin, 1769, qui continua la lignée.  
Ross (II), né le 17 février, 1776. Il épousa Emily Rush, à Philadelphie, E.-U., fille du médecin Benjamin Rush, l'un des signataires de la décoration d'indépendance des États-Unis d'Amérique et petit-fils d'un officier de l'armée de Cromwell. Ross fut conseiller législatif de 1801 à 1810 et de 1815 à 1816. En 1817, il était à Londres. On l'a dit président du Conseil spécial du Bas-Canada en 1839. Il était opposé à l'union des deux Canadas. Il eut trois enfants :

(a) James (IV), lieutenant dans l'artillerie royale et décédé en Crimée d'une insolation.

(b) Mary, morte célibataire.

(c) Georgina, mariée au colonel J.-W. Hanson.

Des sept filles du capitaine James Cuthbert et de Catherine Cairns, nous avons les noms de six :

(1) Caroline, mariée à John Antrobus.

(2) Béatrix, née 22 nov. 1770, épouse du capitaine Clark.

(3) Margaret, née 29 fév. 1772, épouse du colonel Romer.

(4) Jane, née 12 mars 1774, épouse du colonel Robertson.

(5) Georgina, née ....., épouse du major Forneret.

(6) ....., épouse du capitaine Nickson.

(7) Maria, née 15 septembre 1780 .....

Nous tenons du fils du major Forneret l'information de l'union de Caroline à Antrobus et de Georgina à Forneret. Les noms des officiers nous ont aussi été fournis par M. Forneret, ci-devant ingénieur au ministère de la Marine, Ottawa. Les autres alliances, d'après lui, sont comme nous les avons marquées. Est-ce exact ? Nous ne pouvons que garantir les dates de naissances relevées dans le rapport des Archives, Ottawa, pour l'année 1885.

James (II), le continuateur de la lignée, épousa 1<sup>o</sup> Mlle Fraser, née en 1779 et morte à Montréal le 10 janvier 1811 ; puis, 2<sup>o</sup> Louise-A. Cairns, une nièce de sa mère.

Il eut quatre fils et deux filles :

James (III), mort célibataire.

Arthur (III), mort célibataire.

Charles-Alfred (III), lieutenant au 65<sup>e</sup> régiment ;  
décédé en 1866.

Edward-Octavian (III), qui suit.

Fannie, qui épousa Pierre Levesque, de Montréal.

Julia, qui épousa le capitaine Stewart du 71<sup>e</sup> Highland, infanterie légère et subséquemment du Royal Canadian Rifles. Il fut plus tard Sir Simeon Stewart.

James (II) contracta une troisième alliance aux Trois-Rivières, le 23 mars, 1786, avec Rebecca Cochrane.

Edward-Octavian (III) naquit le 3 décembre, 1826, à Berthier. Il épousa en décembre 1853, sa cousine Mary Bostwick, petite-fille de Ross Cuthbert et de Emily Rush.

Edouard fut député au Parlement de 1875 à 1887. Il eut :

(1) James-Octavian (IV).

(2) Albert-Ross (IV), officier dans la R.N.W.M.P.

(3) Jane.

(4) Julia, mariée au Rév. C.-E. Lockhart.

\* \* \*

Voilà les notes que nous possédons sur cette famille. Elles compléteront celles qui ont déjà été publiées dans le Bulletin et dans quelques dictionnaires historiques.

Régis Roy

---

### QUESTION

---

Hiram Blanchard, né en 1820, mort en 1874, qui fut le "premier" premier ministre de la Nouvelle-Écosse en 1867, début de la Confédération, était-il d'origine huguenote, ainsi qu'on l'a dit?

N'était-il pas plutôt, du moins du côté paternel, descendant d'un ancêtre acadien et catholique?

Cab.

## LA FAMILLE SEVESTRE

On a souvent confondu, et Mgr Tanguay a largement contribué à cette confusion, les familles Sylvestre et Sevestre. Il n'y avait aucune parenté ni relations entre ces deux familles, dont l'une venait de Paris et l'autre de la Champagne.

C'est en 1634 que les trois frères Thomas, Charles et Jacques Sevestre, originaires de Paris, paroisse Saint-Etienne du Mont, passèrent dans la Nouvelle-France.

Leur mère, Marguerite Petitpas, veuve de Etienne Sevestre, voulut partager leur sort et, malgré son âge avancé, elle traversa la mer.

Le plus jeune des frères Sevestre, Jacques, était marié à Marie Pichon, veuve de Philippe Gaultier, mère de trois enfants de sa première union et de deux de son deuxième mariage.

Le contingent des nouveaux arrivés comprenait donc dix personnes :

Marguerite Petitpas, veuve Etienne Sevestre, qui devait mourir peu après, à Québec, le 14 septembre 1640.

Thomas Sevestre.

Jacques Sevestre.

Charles Sevestre, sa femme, Marie Pichon (veuve Philippe Gaultier) et cinq enfants : Catherine, Guillaume et Charles Gaultier, et Denise et Marguerite Sevestre.

Thomas Sevestre, l'aîné des frères Sevestre, n'eut pas le temps de faire ses preuves. Il trouva la mort dans une excursion de chasse aux îles de Bellechasse, au printemps de 1640. Sa disparition ne fut peut-être pas étrange à la mort de sa vieille mère, en septembre 1640. Le registre de Québec, à la date du 26 mai 1640, raconte la découverte du cadavre de Thomas Sevestre dans les termes suivants : Le lendemain, 2<sup>e</sup> de mai, partirent de Québec Adrien Dabancour, surnommé la Caille, et Etienne Sevestre dedans un canot sur la grande rivière pour aller chasser dans les îles. Les vents ayant été fort impétueux on croit probablement qu'ils se seront noyés. La

Palée (?) ayant été dépêché pour en tirer connaissance, après avoir fureté tous les lieux où il pouvait cabaner et fait le tour des îles et crié quantité de coups d'arquebuse, il est revenu à Québec sans en avoir rien appris. Le 24<sup>e</sup> mai de la même année 1640, le P. Nicolas Adam dit la messe en la chapelle de Québec et lendemain, veille de la Pentecôte, il la dit derechef pour ces deux trépassés. L'an 1641, Jean Joliet, gendre du dit la Caille, étant parti le 20 mai dans un canot trouva ses ossements en îles, les rapporta le 25<sup>e</sup>. Ils furent enterrés solennellement au cimetière de Kébec le 26 mai, jour de la Trinité."

On remarquera que le registre de Québec donne le prénom de Etienne au jeune Sevestre. Peut-être portait-il les prénoms de Thomas-Etienne Sevestre ? Toutefois, il était plutôt connu sous le prénom de Thomas et c'est ainsi que le désignent six ou sept actes notariés qu'il signe comme partie ou témoin. Selon la mode du temps, la signature ne porte que le nom Sevestre. Bien rares, à cette époque, sont les signatures portant le prénom en même temps que le nom de famille.

Jacques, le cadet des frères Sevestre, s'occupa de pêche et de culture. Il s'était fait concéder une magnifique terre voisine des Plaines d'Abraham où se joua le sort du pays en 1759. La mort de son frère Thomas, en 1640, agrandit considérablement son domaine car celui-ci avait aussi obtenu une terre en cet endroit. Le 1<sup>er</sup> décembre 1667, Jacques Sevestre comparissait devant M. Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, chargé d'établir le "terrier" de la Compagnie des Indes Occidentales, et y déclarait les terres dont il était propriétaire. On voit qu'il possédait un des plus beaux domaines de la banlieue de Québec.

Jacques Sevestre décéda à Québec le 12 juin 1685. Son acte de sépulture sort de la formule ordinaire. De toute évidence, celui qu'on inhumait ce jour-là au cimetière de Québec emportait les regrets et la considération de ses concitoyens :

“ Le douzieme iour du mois de juin de l’an mil six cent quatre vingt cinq le Sr Jacques Sevestre âgé de soixante onze ans ou environ en la maison de Mons<sup>r</sup> de Villeray cons<sup>er</sup> du Roy au conseil souverain de ce pays est decédé en la communion de Notre Mere la Ste Eglise apres avoir reçu les Sts Sacrements de Penitence, de Viatique et d’Extrême Onction dont le corps a esté inhumé le iour suivant treizieme dud. mois de Juin dans le cimetièrre de cette paroisse et ont assisté a son inhumation Me Louis Rouer esc<sup>r</sup>, Sr de Villeray 1er Cons<sup>er</sup> au conseil souverain de ce pays et le Sr Lucian Boutteville marchand lesquels ont signé

Boutteville

H. de Bernières ”

M. Jacques Sevestre ne s’était pas marié.

Par son testament reçu par le notaire Gilles Rageot le 31 décembre 1684, M. Sevestre donna 1° aux religieuses et pauvres de l’Hôtel-Dieu de Québec la somme de cinquante livres ; 2° à la Congrégation Notre-Dame “ de laquelle il avait l’honneur d’être ” la somme de dix livres ; 3° aux RR. PP. Jésuites du collège de Québec la somme de vingt-cinq livres ; 4° à l’Oeuvre et fabrique de Notre-Dame de Québec la somme de douze cents livres. Les marguilliers de Québec devaient cependant faire dire à perpétuité quarante-cinq messes basses par année pour le repos de l’âme.

Le reste de sa petite fortune devait aller à son beau-frère, M. Rouer de Villeray, premier conseiller au Conseil Souverain, avec qui M. Sevestre résidait depuis 1680. M. Sevestre léguait pareillement à M. Rouer de Villeray la moitié de ce qu’il s’attendait de retirer de la succession de sa parente, Jeanne Sevestre, veuve du feu sieur Tricotelle, et ce qui lui était dû par son cousin, Louis Sevestre, demeurant à Paris. Il lui demandait, toutefois, de prendre sur ces deux legs la somme nécessaire pour donner cent livres à chacune de ses trois nièces, Denise Sevestre, femme de Philippe Neveu ; Marguerite Sevestre, femme d’Étienne de Lessard ; et Marie Sevestre, femme de M. de Niort de Lanoraie, et aussi cent livres

chacun à ses deux neveux Augustin et Louis Rouer de Villeray.

Quant à Charles Sevestre, le seul des frères Sevestre, qui se maria, presque tous les actes notariés où il comparait comme parti ou témoin, le désignent sous l'appellation d'"honorable homme". Ce titre, dit un vieux dictionnaire, est donné à ceux qui n'en ont point d'autres et qui n'ont ni charge ni seigneurie qui leur donne une distinction particulière. Ailleurs, nous voyons que le titre d'"honorable homme" se donnait aussi à ceux qui avaient passé par la magistrature. Charles Sevestre était peut-être dans ce cas. Il avait probablement exercé un petit emploi de judicature avant de passer dans la Nouvelle-France.

Peu après son arrivée à Québec, M. de Lauzon nommait M. Sevestre juge prévôt de l'importante seigneurie de Lauzon. Il alla s'établir dans cette seigneurie et y attira plusieurs de ses parents. Près de son habitation de Lauzon, s'établirent son demi-frère, Guillaume Gaultier de la Chesnaye, son beau-frère Denis Duquet, son neveu, Pierre Duquet, etc. etc.

Un peu plus tard, M. Sevestre obtint la charge de commis général de la Compagnie des Cent-Associés. Il devint par cette nomination un des principaux habitants du pays.

En 1651, le gouverneur de Lauzon s'étant occupé de placer l'administration de la justice sur un pied plus régulier. Il fit plusieurs nominations, un grand-sénéchal, un lieutenant général, un lieutenant particulier, un procureur fiscal, etc. etc. M. Sevestre eut l'honneur d'être choisi comme le premier lieutenant particulier de la Sénéchaussée de Québec. Ce qui, toutefois, ne l'empêcha pas de continuer ses services à la Compagnie des Cent-Associés.

M. Sevestre décéda prématurément, à Québec, le 9 décembre 1657. Il avait peut-être trop embrassé. On ne peut bien servir plusieurs maîtres à la fois. Ses écritures comme commis général de la Compagnie des Cent-Associés furent trouvées dans un état indescriptible.

Jean Peronne Dumesnil, avocat au Parlement de Paris, envoyé dans la Nouvelle-France en 1660 par les directeurs de la Compagnie des Cent-Associés pour faire une enquête sur la manière dont leurs affaires avaient été conduites par leurs agents et employés de la colonie, écrivit, à son retour en France, un rapport où tous les officiels canadiens à commencer par le gouverneur jusqu'au plus humble employé sont fort malmenés. D'après lui, tous étaient des voleurs. Il énumère même les vols commis par chacun. De Charles Sevestre, commis-général de la compagnie, il écrit :

“ Par Charles Sevestre, beau-père du S. de Villeray, garde scel du nouveau Conseil, et sa gestion des années 1653, 1654, 1655 et 1656, qui passent six cent mille livres en recettes, dont les comptes et pièces ne se voient point et qui sont diverties et retenues par le dit Villeray, lequel est condamné par l'arrêt du conseil du Roi du 13 mai 1659 et plusieurs ordonnances de Québec de les représenter et rapporter au greffe, ce qu'il n'a pas fait.

“ Et pour l'année 1657, il s'est trouvé au greffe de Québec un compte rendu par le dit Sevestre par devant le sieur de Charny de Lauzon, qui se disait gouverneur et juge et ne l'était point, la recette duquel est de quatre-vingt-dix-neuf mil tant de livres, et le comptable reliquataire de dix-sept mil tant de livres, nonobstant toutes les supposées dépenses couchées au dit compte, et notamment de 5,000 livres pour avoir fait la guerre aux Iroquois, ce qui n'est point et qui n'est qu'un prétexte pour divertir les deniers publics, sans parler de 8,000 livres pris par le dit sieur de Lauzon pour gouverneur outre ses appointements et de six mil livres aussi pris par les Jésuites outre leur pension et ce en une année suivant le dit compte, outre ce qui n'est point inscrit en icelui.”

Les archives des tribunaux qui précédèrent le Conseil Souverain n'existent plus. Il est donc difficile de détruire les avancés du sieur Dumesnil, par des pièces authentiques. Seulement, les accusations de Dumesnil parurent tellement ridicules aux ministres du roi qu'ils ne voulurent pas même s'en occuper. Le total des vols re-

tracés par Dumesnil dépassaient de plusieurs centaines de mille livres le pauvre budget de la colonie. On ne peut voler ce qui n'existe pas. M. Sevestre, M. de Villeray, Jean Bourdon, Jean-Paul Godefroy avaient la réputation d'être de très honnêtes gens, et le réquisitoire de Dumesnil n'a pas nui à leur réputation, croyons-nous.

Marie Pichon, veuve de Charles Sevestre, décéda quatre ans après son mari, à Québec, le 4 mai 1661.

Du mariage Sevestre-Pichon étaient nés sept enfants :

1° Denise Sevestre née à Paris et mariée, à Québec, le 18 juin 1646, à Antoine Martin dit Montpellier, puis, le 4 août 1659, à Philippe Nepveu. Elle décéda à Québec le 14 décembre 1700. Les descendants de Antoine Martin, devenus les Martin Beaulieu, et de Philippe Nepveu, devenus les Neveu, sont encore très nombreux dans notre pays.

2° Marguerite Sevestre née à Paris et mariée, à Québec, le 8 avril 1652, à Étienne de Lessart, qui fut un des premiers habitants de Sainte-Anne de Beaupré. C'est lui qui donna le terrain pour bâtir la première église de cette paroisse. Madame de Lessart décéda à Sainte-Anne de Beaupré le 27 novembre 1720. Ses descendants se sont dispersés, nombreux, dans toute la province.

3° Ignace Sevestre dit Desrochers né à Québec le 12 novembre 1636. Il fut tué par les Iroquois à l'île d'Orléans, le 22 juin 1661, en même temps que M. de Lauzon, grand sénchal de la Nouvelle-France. Le *Journal des Jésuites* dit à ce sujet : " Le 22, M. le sénchal étant parti un ou deux jours auparavant avec 7 ou 8 autres pour aller donner avis à M. de l'Espiné (Lespinay), son beau-frère, qui était allé à la chasse quelques jours auparavant, du danger des Iroquois, le nord-est l'ayant empêché de pousser outre, s'en alla s'engager dans la petite rivière de René Maheu, où il fut tué avec tout son équipage, par les Iroquois ; les corps en furent ramenés le 24 ". Le registre de Notre-Dame de Québec nous donne les noms de tous ces braves : " Le 24 juin, ont été enterrés ensemble dans l'église Messieurs Jean de Lauzon, sénchal du

pays, Nicolas Couillard dit Belleruche, âgé de 20 ans, fils de Monsieur Guillaume Couillard, ancien habitant de ce pays, et Ignace Sevestre dit Desrochers, âgé de 24 ans, lesquels avaient été tués le 22 du même mois, par les Iroquois. Le même jour et la même année et au même temps ont été enterrés dans le cimetière aussi ensemble quatre hommes qui étaient avec les susdits, savoir ; Elie Jacquet dit Champagne, serviteur de Mme de Repentigny, Jacques Perroche, Toussaint et François, serviteur de M. Couillard." Ignace Sevestre dit Desrochers ne s'était pas marié.

4<sup>e</sup> Marie-Madeleine Sevestre née à Québec le 2 janvier 1639 et mariée, le 22 octobre 1653, à Jacques Loyer de la Tour, puis, le 22 février 1672, à Louis de Niort de Lanoraie, ancien capitaine du régiment de Carignan. Elle décéda à Québec le 7 novembre 1706.

5<sup>e</sup> Jeanne Sevestre née à Québec le 29 décembre 1641 et décédée au même endroit le 5 janvier 1648.

6<sup>e</sup> Catherine Sevestre née à Québec le 25 juillet 1644 et mariée, le 19 février 1658, à Louis Rouer de Villeray. Elle décéda le 24 janvier 1670.

7<sup>e</sup> Charles Sevestre né à Québec le 20 novembre 1646 et noyé à Montréal le 9 avril 1661.

Charles Sevestre avait obtenu, par l'entremise des Lauzon, dans les environs de Montréal, deux seigneuries, chacune de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur (Dautré et Lanoraie).

La mort empêcha M. Sevestre de s'occuper de ses seigneuries. Il n'y fit aucun établissement. Trente et un ans après la mort de M. Sevestre, le 27 avril 1688, les deux seigneuries furent réunies au domaine de Sa Majesté. Le même jour, MM. de Denonville et Bochart Champigny les concédaient aux enfants de M. Sevestre, c'est-à-dire à Etienne de Lessart à cause de Marguerite Sevestre ; Louis de Niort de Lanoraie à cause de Marie-Madeleine Sevestre ; Charles Gaultier (beau-fils de M. Sevestre) ; Philippe Nepveu à cause de Denise Sevestre ; Catherine Gaultier, veuve de Denis Duquet (belle-fille de M. Sevestre), Rouer de la Cardonnière et Rouer d'Artigny à

cause de leur mère décédée, Catherine Sevestre ; Ignace Gaultier et Anne Gaultier (épouse de ——— Raguideau) à cause de leur père décédé, Guillaume Gaultier (beau-père de M. Sevestre).

Les fils de M. Sevestre décédèrent non mariés. Le nom de Sevestre disparut donc du pays par la mort des deux frères, tous deux décédés de façon tragique, en 1661.

\* \* \*

Nous avons vu que Marie Pichon, épouse de Jacques Sevestre, avait amené ici les trois enfants nés de son premier mariage avec Philippe Gaultier. Voyons ce qu'ils devinrent :

1° Catherine Gaultier née à Paris et mariée, à Québec, le 13 mai 1638, à Denis Duquet.

2° Guillaume Gaultier né à Paris, qui prit le nom de Gaultier de la Chenaye, et épousa, à Québec, le 19 octobre 1648, Esther de Lambourg.

3° Charles Gaultier né à Paris, qui prit le nom de Gaultier de Boisverdun, et épousa, à Québec, le 2 août 1656, Catherine Le Camus.

P.-G. R.

---

## LE CHEVALIER DES CARTES

---

Le chevalier des Cartes était un des officiers du gouverneur d'Avaugour. Mention du chevalier des Cartes se trouve dans le *Journal des Jésuites*, à la date du 1er septembre 1661 : " Il n'y eut autre cérémonie pour la réception de ce gouverneur (M. d'Avaugour) sinon que Mons. d'Argenson étant demeuré gouverneur jusques à son départ, soit par tolérance de son successeur, soit par ordre exprès de France, le jour qu'il sortit du fort pour s'embarquer, en même temps qu'il en sortit avec ses vieux soldats, les nouveaux y entrant sous la conduite du chevalier des Cartes, un des lieutenants du gouverneur.... " Il était encore à Québec le 16 janvier 1663. Ce jour-là, il est mentionné au contrat de mariage de Charles Le Gardeur de Villiers.

SAINTE-GENEVIEVE-DE-BATISCAN

Le prêtre qui desservait Ste-Geneviève-de-Batiscan en 1776, et mentionné dans notre article paru dans le *Bulletin* d'août dernier (p. 496), a été prénommé Gervais, par une erreur dont nous refusons la paternité.

Deux Lefebvre, à un demi siècle de distance, figurent dans la liste des desservants. Le premier (1723), fut le notoire montréalais, Gervais Lefebvre, dont la carrière a fait l'objet de plusieurs articles dans le *Bulletin* de 1933 (pp. 67, 275 et 327). Le second (1769-1780) fut Jean-François-Xavier Lefebvre.

Toutefois, nous profitons de l'occasion pour rétablir la liste à peu près complète des missionnaires desservants et curés de Ste-Geneviève depuis 1723 à nos jours.

1 — LEFEBVRE, Gervais. — Curé de Batiscan de 1714-1730 et premier desservant de Ste-Geneviève-de-Batiscan de 1723 à 1726. Né à Montréal en 1685. (Voir références ci-dessus.)

2 — JORIAN, André. — Curé de Champlain, il dessert Ste-Geneviève en 1726-1727. Né à Québec en 1691, mort à Berthier en 1748. Nous avons publié son curieux testament dans le *B. R. H.* de 1920, p. 118.

3 — LE SUEUR, Jean-François-Eustache, Jésuite. — Premier desservant domicilié à Ste-Geneviève. 1727-32. Né en France, il décède au Canada en 1755.

4 — RICHARD, François, Jésuite. — Tout en étant curé de Batiscan et de Champlain, il desservit Ste-Geneviève entre 1733 et 1738. Né en France en 1687. Mort à Batiscan le 15 janvier 1751.

5 — LAUVERJAT, Étienne, Jésuite. — 1738-1740. Fut surtout missionnaire des Abénaquis. Mort au Canada en 1758.

6 — LE SUEUR, Jean-François-Eustache, Jésuite. — Il revient desservir la paroisse en 1740 et 1741.

7 — POCQUELEAU, Charles. 1741-1748. — Né en France, il y retourna en 1749.

8 — PORLIER, Pierre-Antoine. 1748-1749. — Né à Montréal en 1725. Mort à St-Ours, en 1789.

9 — LAGROIX, Antoine. 1749-1761. — Né à Beauport en 1720. Mort à St-Michel-de-Bellechasse en 1788.

10 — GARAUT dit SAINT-ONGE, Pierre. 1761-1763. — Chanoine puis vicaire général. Né à Montréal le 12 décembre 1722. Mort aux Trois-Rivières en 1795.

11 — GERMAIN, Charles. 1764-1767. — Il était curé du Cap-de-la-Madeleine pendant qu'il desservait Ste-Geneviève. Né dans le Luxembourg en Allemagne en 1707. Mort à St-François-du-Lac en 1779.

12 — PARENT, Joseph-Basile. 1767-1769. — Né à Beauport en 1724. Mort aux Trois-Rivières en 1773.

13 — LEFEBVRE, Jean-François-Xavier. 1769-1780. — Né à Québec, en 1745. Mort à Ste-Anne-de-la-Pocatière, en 1794.

14 — PANET, Bernard-Claude. 1780-1781. — Fut sacré évêque à Québec en 1806. Né à Québec en 1755, il mourut en cette ville en 1833.

15 — HUOT, Pierre, 1781-1785. — Né en 1751 à l'Ange-Gardien-de-Montmorency. Mort à Maskinongé en 1796. Inhumé aux Trois-Rivières.

16 — AUBRY, Laurent. 1785-1792 — Né à St-Laurent près Montréal, en 1756. Mort à St-Laurent près Montréal en 1839.

17 — JEAN, Jean-Maurice. 1792-1802. — Né à Québec en 1753. Mort à Lotbinière, en 1811.

18 — LANGLOIS, Germain-Pierre-Olivier. 1802-1805. — Né à Québec en 1771. Mort à Château-Richer en 1808.

19 — DORVAL, Alexis. 1805-1812. — Il mourut le 20 août 1812, âgé de 41 ans. C'est le premier prêtre décédé et inhumé dans la paroisse. Il était né à Montréal, en 1772.

20 — LE BOURDAIS dit LA PIERRE, Jacques. 1812-1813. Né à l'Islet, en 1783. Mort à la Rivière-du-Loup en 1860.

21 — HOT, Charles. 1813-1818.—Né à Québec en 1776. Mort aux Grondines en 1835.

22 — CÔTÉ, Frs-Xavier. 1818-1862. — Né à Québec en 1788. Archiprêtre, curé de Ste-Geneviève pendant plus de 43 ans. Il mourut le 1er mars 1862, âgé de 73 ans, laissant une réputation de sainteté. Il fut inhumé dans l'église. Nous avons parlé de lui longuement dans le *Bulletin* de 1929, p. 215.

23 — CHABOT, Édouard. 1862-1863. — Né à l'île d'Orléans en 1816. Mort à St-Pierre-les-Becquets, en 1866.

24 — NOISEUX, René-Alfred. 1863-1894. — Né aux Trois-Rivières en 1825. Il fut chanoine et archiprêtre. Mort dans la paroisse, âgé de 66 ans, le 27 avril 1844.

25 — BELLEMARE, Charles-Théodore. 1894-1909. — Né à Yamachiche en 1846. Ordonné en 1868, il devint curé de Ste-Geneviève en 1894 et chanoine en 1899. Durant son terme d'office, il fit construire le presbytère actuel et décorer l'église. Amateur de recherches historiques, il a laissé de superbes répertoires et index des archives paroissiales. En 1909, il démissionne pour aller demeurer avec son frère, curé de Batiscan, où il mourut le 21 février 1911.

26 — LE SIEUR, Joseph-Arthur. — Né à Yamachiche le 13 juin 1852. Ordonné en 1888. Fut professeur aux collèges de Joliette et des Trois-Rivières. Il est curé de Ste-Geneviève depuis le 4 octobre 1909.

— JACOB, Joseph-Alfred-Arthur. — Né à Ste-Geneviève le 19 mai 1892. Nommé vicaire auxiliaire et administrateur le 1er juillet 1932. C'est sous sa présidence que la fabrique a reconstruit l'église incendiée le 14 janvier 1933. (Voir *B. R. H.*, 1934, p. 492).

Il n'est pas sans intérêt d'observer que sur les vingt-six ecclésiastiques qui ont exercé le saint ministère à S.-Geneviève, on en compte treize nés à Québec ou ses environs, cinq nés dans l'île de Montréal et quatre nés en Europe.

C'est à partir de 1863 que la cure a été confiée à des prêtres nés dans le diocèse des Trois-Rivières, et le vicaire auxiliaire actuel, M. Jacob, est le premier pasteur né en la paroisse qu'il administre.

Dans la liste on peut encore noter qu'il y eut trois PP. Jésuites, deux archiprêtres, trois chanoines et un évêque ; enfin, que le premier desservant, l'abbé Gervais Lefebvre, un montréalais, est aussi le premier canadien promu docteur en théologie.

E.-Z. MASSICOTTE